N°34- Mars 2012

LE RELAIS

L'information de tous les habitants de Fegersheim - Ohnheim

Plan Local d'Urbanisme communautaire (P.8)

7ème édition du festival du jeu vidéo (P.21)

Restauration d'un tableau remarquable à Saint Amand (P.22)

Sensibiliser dès le plus jeune âge

La crèche et la micro-crèche s'engagent dans des actions de tri et de sensibilisation en faveur du développement durable (P.10)

Réaménagement du parc du Bosquet

Le parc rue du Bosquet sera entièrement réaménagé en 2012. Agrès de jeux, espace pétanque seront notamment créés. (P.9)

SOMMAIRE

P2. Bloc-Notes
Infos pratiques

P3. Edito

P4-8. Actualités
Retour sur les voeux du Maire
Actualiser sa carte grise
Travaux à venir
Voisins vigilants
Elections : mode d'emploi !
PLU communautaire

P9-11. Environnement
Parc du Bosquet
Sensibiliser dès le plus jeune âge
Les jeunes conseillers en action
Chronique des jardiniers communaux

P12. Jeunesse
L'animation jeunes
L'opal

P13-15. Budget 2012

P16-19. Vie culturelle
Jeux de plumes
Les 20 ans de la bibliothèque
Le Stammtisch
L'école de musique et de danse

P20. Portrait
Cécile Franck

P21-22. Vie associative
Festival du jeu vidéo
Faites du vélo !
Un Tanisch à St Amand

P23. En images

P24. Tribune
Expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité

P25-26. État-Civil

P27-28. Agenda

La municipalité à votre écoute

Permanences du maire et des adjoints. Samedi de 10h à 12h. En mairie.

Samedi, 14 avril 2012
M. Jean-Michel VALENTIN
Adjoint travaux – voirie - circulation
propreté – patrimoine – sécurité – transports

Samedi, 21 avril 2012
Mme Sylvie REEB
Adjointe développement durable
environnement – cadre de vie – urbanisme

Samedi, 28 avril 2012
M. René LACOGNE
Maire

Samedi, 5 mai 2012
M. Adrien GASSER
Adjoint vie associative – sport

Samedi, 12 mai 2012
M. Jean-Paul MEYER
Adjoint social – solidarité – petite enfance
personnes âgées – logement – aide à l'emploi

Samedi, 26 mai 2012
Mme Christine LATOURNERIE
Adjointe scolaire – périscolaire – jeunesse

Samedi, 2 juin 2012
Mme Christine KOCHER
Adjointe animation – culture

Samedi, 9 juin 2012
M. Jean-Michel VALENTIN
Adjoint travaux – voirie - circulation
propreté – patrimoine – sécurité – transports

La mairie à votre service

Lundi de 8h15 à 12h & 14h à 17h
Mardi de 8h15 à 12h & 14h à 19h
Mercredi de 8h15 à 12h & 14h à 17h
Jeudi de 8h15 à 12h & 14h à 19h
Vendredi de 8h15 à 12h
Samedi de 10h à 12h

Tel 03 88 59 04 59 /
Courriel : mairie@fegersheim.fr

PASSEPORTS BIOMETRIQUES

La commune est équipée d'une station biométrique permettant l'établissement des passeports.

Ce service est ouvert aux administrés uniquement aux horaires suivants :

De 8h15 à 11h45 et de 14h à 16h45 du lundi au jeudi, et de 8h15 à 12h le vendredi. Attention, le délai d'obtention pour les cartes d'identité et les passeports est de 6 semaines : pensez à prendre vos précautions.

«LE RELAIS»
Directeur de la publication : René LACOGNE
Comité de rédaction :
Martial BELLON, Georges DELORME,
Christine KOCHER, René LACOGNE,
Valérie RUFFENACH.

Rédaction, mise en page : Yann ADNOT
Impression : Imprimerie VALBLOR
6 rue Louis Ampère
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Dépôt légal mars 2012
Mairie de Fegersheim
50 rue de Lyon, 67640 FEGERSHEIM
03 88 59 04 59 / mairie@fegersheim.fr

LE RELAIS est imprimé sur du papier recyclé

Chers habitants de Fegersheim-Ohnheim,

Dans le contexte économique actuel, le budget communal pour 2012 qui vient d'être voté a été élaboré avec prudence en ce qui concerne les recettes, mais avec néanmoins un dynamisme certain, en permettant d'engager des projets importants répondant à vos besoins.

Il faut noter que pour la sixième année consécutive les taux de vos impôts communaux n'ont pas été majorés et les investissements prévus ne seront financés que par l'autofinancement, sans faire appel à l'emprunt.

Nous pouvons considérer que la situation financière de notre commune est saine et nous satisfaire que les coûts des emprunts contractés par le passé soient bien maîtrisés ; pas d'emprunt toxique.

« Le budget communal pour 2012 qui vient d'être voté a été élaboré avec prudence en ce qui concerne les recettes, mais avec néanmoins un dynamisme certain, en permettant d'engager des projets importants répondant à vos besoins »

Dans la continuité de la réhabilitation et la rénovation du patrimoine communal ancien, le magnifique bâtiment du presbytère verra cette année sa toiture entièrement refaite.

Après la rénovation des courts en terre battue, les installations du tennis continueront à faire peau neuve avec le remplacement de certaines bâches abimées, de nouvelles installations électriques, pour se terminer l'an prochain par les surfaces de jeux des courts couverts.

Le grand espace vert de la rue du Bosquet va se transformer en un parc de loisirs et de jeux destiné à tous les âges, des plus petits avec des agrès de leur niveau, aux adultes qui pourront jouer à la pétanque ou profiter des installations genre parcours de santé, en passant par les adolescents qui profiteront d' un « city stade » pour les jeux de ballons et un mur d'escalade.

Afin de pérenniser le service public postal dans notre commune, le bâtiment communal de la Poste va être totalement réhabilité, intégrant les normes basse consommation et un accès aux personnes à mobilité réduite. Dans le même temps, les bureaux eux-mêmes vont être transformés dans le cadre d'un plan de rénovation piloté et financé par l'Administration Postale.

Le quartier d'Ohnheim entre boulodrome et chapelle, verra de nombreuses rues refaites et le remplacement des candélabres qui ont fait leur temps. Nous continuons ainsi notre action d'économie d'énergie, avec un éclairage public et des sources lumineuses de toute dernière génération.

L'informatique communale et la téléphonie vont être remises à jour, dotant les services municipaux d'outils de gestion et de communication plus performants et plus efficients.

Ainsi, comme vous pouvez le constater, la commune n'entend pas réduire son action dans de nombreux domaines qui touchent à la vie quotidienne et à la qualité de vie de ses habitants.

Le budget de cette année maintient un bon niveau d'investissement, reste très rigoureux sur les dépenses de fonctionnement et prépare l'avenir.

Bien chaleureusement.
René LACOGNE – Votre Maire

En bref !

Médailles du travail

La cérémonie des voeux 2012 a permis de mettre à l'honneur trois agents municipaux qui ont reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale d'argent, en remerciement de leurs 20 années de service.

Bravo et merci à M. Jean-Louis Durrenwachter qui a rejoint les ateliers municipaux, en tant que peintre, en 1992.

Remerciements également à Mme Domnique Fruhauf qui assure depuis 1989 la gestion du personnel, et depuis 2005 au sein de la mairie de Fegersheim.

Enfin, remerciements à Mme Michèle Stadelmann, entrée en 1991 à la commune et qui travaille à la bibliothèque.

Mme Dominique Fruhauf

Mme Michèle Stadelmann

M. Jean-Louis Durrenwachter

Départ à la retraite

Bonne retraite à Mme Valérie Neunlist, qui assurait, depuis le 1er novembre 2002, la direction de la crèche «La Marelle». Pour rappel, Mme Estelle Issenlor lui succède à la tête de la «Petite Enfance».

Au centre, Mme Valérie Neunlist

Une belle année 2012 en perspective

La soirée des voeux du Maire a permis de présenter aux habitants et acteurs de la vie locale les projets prévus pour 2012.

Plus de 350 personnes ont répondu à l'invitation de la municipalité.

Le 6 janvier dernier, se tenait, devant un parterre de plus de 350 personnes, la traditionnelle soirée des Voeux du Maire. L'occasion de dresser un bilan des actions menées ces derniers mois et de présenter les projets prévus pour 2012.

Voeux aux habitants de Cressier

« Par delà les frontières, je veux aussi m'adresser à l'ensemble des habitants de la commune de Cressier, commune jumelle depuis 20 ans.

Cour de la Fraternité
Ainsi nommée à l'occasion
du 20 ème anniversaire du jumelage
entre les communes de
Fegersheim - Ohnheim et Cressier
Septembre 2011

L'an passé, nous avons vécu ensemble plusieurs moments forts, dans le cadre du 20ème anniversaire du jumelage :
- la fête du vin nouveau durant le week-end du 1er mai, pour laquelle nous nous sommes déplacés pour faire déguster aux milliers de visiteurs nos tartes flambées alsaciennes
- la course Cressier-Chaumont, du mois de juin dernier, qui a vu la participation, pour la première fois, de quelques valeureux coureurs à pieds de chez nous
- la visite d'un jour de nos aînés de Fegersheim qui sont allés à la découverte de Cressier
- et bien sûr le week-end du 20ème anniversaire du jumelage les 10 et 11 septembre . Une forte délégation d'élus, de membres d'associations et d'habitants de notre commune, ont participé à cette grande fête qui, comme toutes celles passées, restera dans les mémoires.

Que les moments de rencontre toujours très chaleureux fassent que nos liens d'amitié se renforcent encore davantage, et que les échanges se multiplient à l'avenir, à l'image de nos écoles » a expliqué le premier magistrat.

Voeux aux commerces et entreprises

« Dans un contexte économique encore plus difficile que par le passé, je souhaite aux dirigeants d'entreprises locales, aux commerçants et aux artisans de notre commune, de pouvoir bénéficier, tout du moins, du maintien de leur activité.
Nous restons bien sûr, comme nous l'avons prouvé à maintes reprises, très attentifs à leur devenir, comme nous restons vigilants au maintien, dans toute la mesure du possible, de nos commerces de proximité.

Les friches industrielles et commerciales de notre zone, qui font « tâches », sont encore et toujours au cœur de nos préoccupations. Verrons-nous une solution en 2012 ? J'en formule le vœu et je sollicite régulièrement la CUS pour une action concertée de nos collectivités dans ce sens. Certaines actions se dessinent désormais et des premiers éléments tangibles sont attendus pour 2012.

Il est également important, dans le contexte de crise que nous connaissons, que les collectivités soutiennent l'économie locale par leurs investissements, et notre commune s'y emploie à son niveau. Le projet de l'école maternelle de Fegersheim qui a vu la participation d'une bonne quinzaine d'entreprises, en a été un bel exemple.

Une partie de la zone industrielle, vue du ciel

Voeux aux associations

Que serait une commune sans les associations? Aux membres des associations sportives, culturelles ou patriotiques et à leurs dirigeants, et je ne voudrais pas oublier les paroisses et leur conseil de fabrique respectif, je dirai que nous sommes dans une commune riche d'un tissu associatif varié et dynamique qui porte en lui les valeurs d'un avenir confiant (plus de 30 associations, tant culturelles que sportives, animent notre commune, et il s'en crée régulièrement). On ne louera jamais assez l'action des bénévoles, chevilles ouvrières du monde associatif, et notre municipalité n'a jamais ménagé ses efforts en faveur de la vie associative. L'engagement au quotidien des dirigeants et des bénévoles mérite d'être reconnu et soutenu, pour leur permettre de conduire des projets utiles à notre collectivité.
La forte implication de certaines associations à la soirée Baeckeofe, au messti du 13 juillet, aux Foulées et à de nombreux autres événements, a montré toute leur vitalité et a largement contribué à la réussite de ces manifestations.
Qu'elles en soient encore très chaleureusement remerciées. Je leur souhaite à toutes une année riche en succès et en satisfactions.

Action sociale

La micro-crèche « Le toboggan » a connu sa première année de plein fonctionnement et atteint aujourd'hui son rythme de croisière. Structure très agréable, spacieuse et lumineuse, située dans la dernière extension du lotissement « Le Gentil'home », elle offre un accueil fort apprécié de 9 places. Elle peut profiter maintenant de l'aire de jeux nouvellement créée tout juste à côté.

Notre Maison de Retraite (EHPAD), où 40 résidents que je prends plaisir à rencontrer régulièrement (en particulier lors des anniversaires mensuels), coulent des jours paisibles, entourés de toute l'attention d'un personnel dévoué et compétent a précisé René Lacogne.

Animations culturelles et sportives

« En 2011, plus de 30 manifestations ont été proposées.Une année qui n'a jamais été aussi dynamique et qui a permis de toucher toutes les sensibilités et tous les publics (concerts, contes, conférences, expositions, soirée dansante, ..) Pour 2012, un programme toujours aussi varié nous attend. L'animation culturelle et sportive nous tient vraiment à cœur et c'était un de nos engagements pour la mandature. »

Environnement et développement durable

De nombreuses actions initiées en 2010 et 2011 s'inscrivent dans le cadre du développement durable et auront leur prolongement en 2012 et dans les années à venir : les abeilles de Fegersheim, les actions de protection des oiseaux dans le cadre d'une convention avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) et la mise en place de nichoirs , le développement des prairies fleuries (1,8 ha réparti en 4 lieux), ou encore le traditionnel samedi Osterputz prévu pour le 28 avril 2012.

D'autre part, la commune poursuit activement son travail vers une gestion propre et « zéro phyto » de ses espaces verts. A noter que le travail des jardiniers communaux a été récompensé par une 3ème fleur, la plus haute distinction que puisse décerner le jury régional. La commune de Fegersheim fait partie des trois seules communes d'Alsace ayant vu sa distinction doublée de félicitations du jury.

Enfin, je rappelle que la commune s'est aussi engagée dans la démarche « Agenda 21 ». Cette dernière permet d'intégrer davantage les préoccupations environnementales dans les projets communaux et de mettre en œuvre une politique plus soucieuse du développement durable. Dans ce cadre notamment, un audit énergétique des bâtiments communaux a été lancé.

Cadre de vie

« Engagé en 2011, le projet de réaménagement complet du parc de la rue du Bosquet, allant des rives de la Scheer jusqu'à l'ancien « city stade », verra sa réalisation en 2012. Nous y intégrerons, par la suite, des espaces ludiques pour les tout-petits, les ados et les adultes. Ce projet se fera, bien sûr, en concertation avec les jeunes et les habitants du quartier.»

Tour d'horizon des travaux 2011

- Restructuration et extension de l'Ecole Maternelle de Fegersheim, dernière école de la commune à n'avoir pas été réhabilitée. Portant le nom du célèbre illustrateur «Tomi Ungerer», elle sera inaugurée au printemps ;
- Réaménagement du cimetière d'Ohnheim
- Travaux à l'étang de pêche d'Ohnheim, qui est devenu un très agréable espace de loisirs
- Aménagement complet de la voirie rue de l'école et rue du Maréchal des Logis Gill, sécurisant l'accès aux écoles élémentaires et maternelles de Fegersheim
- Travaux de réfection du château d'eau, avec le Syndicat Ill Andlau et le SDEA, (le château d'eau est à nouveau opérationnel et les derniers travaux extérieurs se finiront au printemps).

Projets 2012

- Réhabilitation du site du Tennis Club et du parc de loisirs rue du Bosquet
- Réhabilitation du bâtiment de la Poste, intégrant les normes BBC et l'accès aux personnes à mobilité réduite
- Réfection de l'éclairage public et de la chaussée dans le quartier d'Ohnheim (Grand Ballon, Dabo, Champ du Feu, ..)
- Création d'un parking à l'arrière du cimetière d'Ohnheim (rue du Grand Ballon)
- Etude d'aménagement de la rue de Lyon (entre rue de l'Ecole et rue du Général De Gaulle), pour une meilleure intégration dans le quartier historique de Fegersheim, induisant une circulation apaisée.
- Réfection totale des deux ponts sur l'Andlau rue du Moulin (6 mois de travaux à partir de juin 2012, avec déviation de la circulation vers la rue du Bosquet le long de la Scheer)
- Reconstruction du barrage sur l'Andlau (propriété du Syndicat EAS). Les démarches en cours (Agence de l'eau, propriétaire riverain, ..) laissent espérer aujourd'hui une issue favorable de ce dossier.
- L'aire d'accueil des gens du voyage est à réaliser pour 2014, pour 15 places (jauge minimale pour une aire d'accueil). Ayant dépassé les 5000 habitants, la commune de Fegersheim est entrée dans le schéma départemental d'accueil des gens du voyage. Le principe veut que la commune mette à disposition le terrain (25 à 30 ares) ou le fasse acquérir par la CUS, que la Communauté Urbaine aménage l'aire et qu'elle la gère par la suite. La localisation de ce terrain est en cours et ce n'est pas chose facile.

En bref !

Le CAUE 67 conseille les particuliers

Vous êtes sensible à votre cadre de vie, à la qualité architecturale urbaine et paysagère, vous souhaitez construire, réhabiliter, faire une extension de votre logement, de vos locaux d'activité, aménager votre jardin ?
Faites appel aux compétences des architectes, urbanistes, paysagistes du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) du Bas-Rhin pour vous aider dans toutes vos démarches de projet. **Sur Fegersheim vous pouvez prendre contact avec Monsieur Gautier RIEGEL au 06 50 85 93 46.**
Plus d'info : www.caue67.com

Point infos logement

Vous avez une question juridique, financière ou fiscale sur le logement ?
Vous souhaitez connaître les aides dont vous pouvez bénéficier pour l'achat, les travaux ou la location de votre logement?
Pour répondre à vos attentes, la CUS a ouvert un point d'infos logement en s'associant les services de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Bas-Rhin. L'ADIL est une association agréée par le Ministère du Logement, à même de délivrer des conseils personnalisés aux particuliers ou de les diriger vers le contact adéquat. Elle peut désormais vous renseigner également sur les différentes possibilités de subventions accordées par la CUS.
N'hésitez pas ! Pour toute question, vous pouvez téléphoner à l'ADIL, prendre rendez-vous avec l'un de ses conseillers, ou encore vous rendre sans rendez-vous à l'une des permanences mensuelles organisées par la CUS. **Plus d'infos au 03 88 21 07 06 ou sur le www.adil67.org**

Changement des formulaires d'urbanisme

Depuis le 1er mars, les formulaires des demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager,...) ont changé. En effet, des évolutions législatives et réglementaires importantes sont entrées en vigueur à cette date. Citons par exemple la nouvelle « surface de plancher » de référence qui se substitue aux Surfaces Hors Œuvre Brute et Nette (SHOB et SHON).
Les formulaires actuels sont disponibles sur le site de la mairie:
> www.fegersheim.fr > Ma Mairie
> Urbanisme

Actualiser sa carte grise en ligne

Un nouveau télé-service qui vous permet de réaliser vous même le changement d'adresse sur votre carte grise

Vous déménagez ?
Vous pouvez changer d'adresse sur votre carte grise par internet
Il est désormais possible de déclarer votre changement d'adresse sur https//mon.service-public.fr.
Vous recevrez par courrier une étiquette autocollante à placer sur votre carte grise.
Ce service concerne les véhicules ayant déjà un nouveau numéro d'immatriculation.
AA-000-AA
Pour en savoir plus
www.interieur.gouv.fr

Depuis le 3 janvier 2012, les titulaires de véhicules déjà immatriculés dans le SIV (système d'immatriculation des véhicules) peuvent désormais effectuer eux-mêmes directement le changement d'adresse sur leur «carte grise», au sein de la démarche «déclaration de changement de coordonnées» présente sur le portail : mon.service-public.fr

Grâce à ce nouveau téléservice, l'usager ayant effectué la demande recevra à domicile l'étiquette à apposer sur son certificat d'immatriculation. Il pourra recevoir jusqu'à trois étiquettes et, au quatrième changement d'adresse, un nouveau certificat d'immatriculation lui sera envoyé à domicile.

Pour effectuer cette démarche, il convient de se munir de son certificat d'immatriculation et de se connecter à l'adresse suivante : https://mdel.mon.service-public.fr/je-change-de-coordonnees.html

Travaux à venir : donnez votre avis !

La Commune, avec la participation des Services de la CUS et du SDEA, envisage, dans les prochaines semaines, de revoir l'ensemble de la chaussée ainsi que les trottoirs de différentes rues.

Rues du Champ du Feu et du Donon

Le réseau d'eau et d'assainissement va être revu par le SDEA, le réseau d'éclairage public va être refait à neuf avec la mise en place de nouveaux candélabres et un nouvel enrobé va être réalisé sur la chaussée et les trottoirs.

Une fois les travaux terminés, il restera à résoudre le problème du stationnement sur les trottoirs qui génère des difficultés de déplacement des personnes âgées, des enfants, des personnes à mobilité réduite,...

Propositions :
1) Tout simplement respecter le Code de la Route, stationnement du 1er au 15 du côté impair et du 16 au 31 du côté pair.
2) Mise en place d'un marquage au sol en quinconce
3) Privilégier le stationnement à l'intérieur des propriétés

Rue du Grand Ballon

Le réseau d'eau et d'assainissement va être revu par le SDEA, le réseau d'éclairage public va être refait à neuf avec la mise en place de nouveaux candélabres, un nouvel enrobé va être réalisé sur la chaussée et les trottoirs ; enfin, un parking de 6 places va être créé le long du cimetière.

Rue du Dabo

Le réseau d'eau et d'assainissement va être revu par le SDEA, le réseau d'éclairage public va être refait à neuf avec la mise en place de nouveaux candélabres et un nouvel enrobé des trottoirs et de la chaussée est prévu en 2013.

Rue de la Charbonnière

Le réseau d'éclairage public va également être refait à neuf avec la mise en place de nouveaux candélabres.

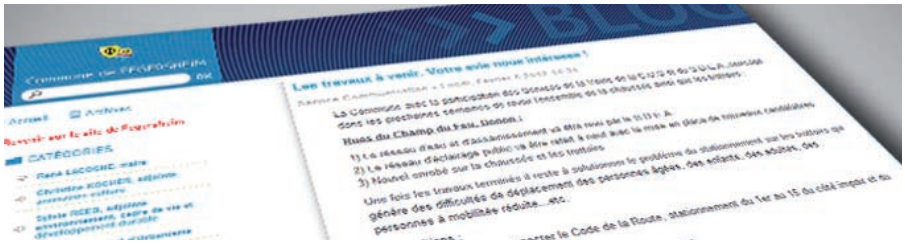

Les « voisins vigilants» veillent

Le dispositif des «voisins vigilants» prend de l'ampleur. Comme plus de 200 communes en France, Fegersheim a opté pour ce dispositif. Des panneaux d'information seront prochainement mis en place.

Une veille collective

Le concept du « voisin vigilant » est un dispositif qui s'appuie sur la vigilance de voisins d'un même quartier pour lutter contre les nuisances, et en premier lieu les cambriolages.
Avec lui, les citoyens manifestent leur esprit de responsabilité en étant attentifs aux faits inhabituels et à leur propre sécurité. Les résidents sont vigilants à ce qui se passe dans la rue ou aux abords, mais en aucun cas chez le particulier (il ne s'agit pas de « surveiller » son voisin!).
Dans chaque quartier, le dispositif s'appuie sur un tissu de personnes volontaires et de confiance, clairement identifiées. Ces référents sont le relais entre le maire et la gendarmerie. Un échange d'informations peut alors s'installer. Ainsi, dès qu' ils ont connaissance d'un fait suspect, les voisins vigilants en informent le maire et les gendarmes et ces derniers interviennent systématiquement. Cela permet ainsi aux gendarmes de gagner un temps précieux et d'être plus réactifs et plus efficaces dans la résolution des enquêtes. Les voisins vigilants gênent aussi les repérages et préviennent les cambriolages par une remontée organisée du renseignement. Les gendarmes, quant à eux, n'hésitent pas à diffuser auprès de ces relais des messages de méthode et d'attention, ou des listes de véhicules recherchés.
Chaque référent a ensuite la possibilité de signer un protocole de participation citoyenne, qui officialise la démarche auprès des autorités militaires, administratives et judiciaires.
Le dispositif du « voisin vigilant » a déjà fait ses preuves dans plusieurs municipalités (Cour-Cheverny, Grasse, etc.), ainsi qu'à l'étranger (Etats-Unis, Royaume-Uni, Allemagne, par exemple).
Partout, il a permis aux communes concernées d'améliorer leur qualité de vie, leur quiétude, et même de renforcer la cohésion des habitants d'un même quartier, devenus acteurs de leur propre sécurité.

Pour signalez une nuisance, des démarchages,...
bta.fegersheim@gendarmerie.interieur.gouv.fr
Merci d'indiquer «vigilance citoyenne» en objet.

Commune de Fegersheim-Ohnheim
iCi
PROTECTION PARTICIPATIVE CITOYENNE
en liaison immédiate avec la Gendarmerie et la Police Municipale
Les panneaux seront prochainement installés.

Elections. Mode d'emploi !

Les élections présidentielles se tiendront le 22 avril et le 6 mai. Les législatives les 10 et 17 juin. Comment voter ? Quelles sont les pièces que je dois présenter ? Comment établir une procuration ?

Comment voter ?

Avant chaque type d'élection, l'ensemble des électeurs figurant sur les listes électorales reçoivent à leur domicile, par courrier, la liste de tous les candidats au scrutin ainsi que leur programme politique. Vous pouvez donc choisir, chez vous, le candidat qui vous convient le mieux.

Le jour du vote, vous vous rendez au bureau de vote avec votre carte d'électeur et votre pièce d'identité. Des bulletins portant les noms des candidats sont à votre disposition. En toute confidentialité dans l'isoloir, vous glissez dans une enveloppe le nom du candidat que vous avez choisi. Vous signez le registre électoral et déposez ensuite l'enveloppe anonyme dans l'urne. Et voilà, vous avez voté !

Faut-il présenter sa carte d'électeur au moment du vote ?

Pour voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales du bureau de vote où on se présente et de justifier de son identité. La présentation de la carte électorale n'est pas obligatoire. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, il faut impérativement présenter une pièce d'identité.

Le vote par procuration

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription électorale, vous avez la possibilité de confier un mandat à un autre électeur inscrit dans la même commune que vous.

La procuration en quelques points : C'est pour un électeur absent ou empêché la possibilité de choisir un autre électeur pour accomplir à sa place les opérations de vote.
- l'électeur qui choisit est le mandant.
- l'électeur qui vote à sa place est le mandataire.

Mandant et mandataire doivent être inscrits dans la même commune mais pas nécessairement dans le même bureau. (Cerfa n° 12668*01 disponible sur place).

Qui peut voter par procuration ?
Trois grandes catégories de personnes sont concernées par le vote par procuration (art L.71 du Code électoral) :
- Les électeurs attestant sur l'honneur qu'en raison d'obligations professionnelles, en raison d'un handicap, pour raison de santé ou en raison de l'assistance apportée à une personne malade ou infirme, il leur est impossible d'être présent dans leur commune d'inscription le jour du scrutin ou de participer à celui-ci en dépit de leur présence dans la commune.

- Les électeurs attestant sur l'honneur qu'en raison d'obligations de formation, parce qu'ils sont en vacances ou parce qu'ils résident dans une commune différente de celle où ils sont inscrits sur une liste électorale, ils ne sont pas présents dans leur commune d'inscription le jour du scrutin.

- Les personnes placées en détention provisoire et les détenus purgeant une peine n'entraînant pas une incapacité électorale.

Le mandant doit se présenter personnellement et être muni :
- d'une pièce d'identité ;
- d'une déclaration sur l'honneur précisant qu'il se trouve dans l'une des catégories énumérées ci-dessus. Cette déclaration est intégrée au formulaire (Cerfa n° 12668*01 disponible sur place).

Plus d'infos ?
http://www.interieur.gouv.fr

Des nouvelles du PLU communautaire

Le 8 février dernier, la commune organisait une réunion publique d'information relative au PLU communautaire.

Les enjeux du PLUC

- Une agglomération capitale régionale et européenne
- Une agglomération fondée sur le développement équitable du territoire
- Une agglomération respectueuse de son paysage naturel, cultivé et bâti
- Une agglomération soucieuse de proposer un développement adapté aux différentes armatures urbaines

S'inscrire et s'informer ?

- www.strasbourg.eu/urbanisme/plu
- www.facebook.com/plu.communaute.urbaine.strasbourg

S'exprimer ?

- En écrivant directement vos remarques dans les registres d'observation mis à votre disposition en mairie
- En participant à la communauté des curieux
- En envoyant vos réflexions par courrier ou par mail (mairie@fegersheim.fr)
- En laissant vos commentaires sur les pages dédiées au PLUC sur le site Internet de la commune

Table ronde lors de la dernière Réunion Publique d'information

La réunion publique du 8 février a permis de restituer aux habitants les travaux réalisés en 2009 dans le cadre du PLU communal, de présenter le nouveau contexte règlementaire, le calendrier d'élaboration du PLU Communautaire (PLUC) et de mettre en avant l'intérêt d'une réflexion intercommunale.

Pour cela, étaient présents M. Bernard Schaal, Président de l'association de sauvegarde du patrimoine, M. Denis Rieffel, exploitant local qui représentait le monde agricole, M. Benoît Mebs, directeur général délégué de la Sté SPITZER, Mme Françoise Buffet, adjointe à la ville de Strasbourg et en charge de l'agriculture périurbaine au sein de la CUS, Mme Virginie Jacob, Directrice du service habitat de la CUS, M. Emmanuel Rouede, directeur général adjoint en charge du pôle aménagement et développement durable du territoire (CUS) ainsi que Mme Danielle Dambach, adjointe pour la ville de Schiltigheim, M. Fabien Weiss, adjoint pour la commune de Bischheim, M. Jean-Louis Freyd, maire d'Eschau et vice-président de la CUS, et les élus de Fegersheim.

Retrouvez le compte-rendu sur www.fegersheim.fr

Les grandes phases du travail technique

FÉVRIER > SEPTEMBRE 2012
Rédaction du projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

DE JUIN 2012 > MARS 2013
Travail de traduction réglementaire (écriture du règlement, réalisation du plan zonage, élaboration des orientations d'aménagements et de programmation)

FIN 2013 > DÉBUT 2016
Procédure de consultation (avis des personnes publiques associées, enquête publique)

MAI 2011 > FÉVRIER 2012
Diagnostic et esquisse du projet de territoire

> JUIN 2013
Finalisation du dossier PLU pour l'arrêt du document

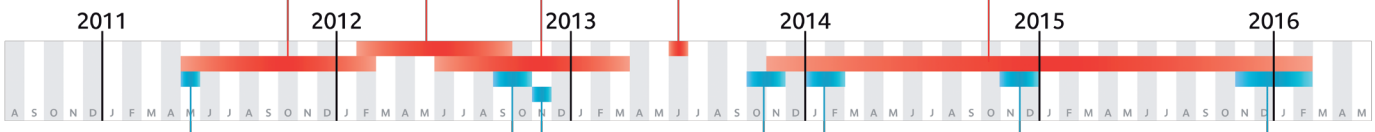

MAI 2011
Délibération prescrivant le PLU

SEPTEMBRE > OCTOBRE 2012
Débat dans les conseils municipaux sur le PADD

NOVEMBRE 2012
Débat en Conseil CUS sur le PADD

AUTOMNE 2013
« Arrêt » du projet de PLU communautaire et bilan de la concertation en Conseil CUS
– soit un dossier finalisé en juin-juillet

FIN 2014
Enquête publique

JANVIER > FÉVRIER 2014
Consultation des personnes publiques associées (PPA)

FIN 2015 > DÉBUT 2016
Approbation du PLU communautaire

Les principales étapes de la procédure

Réaménagement du Bosquet

Le parc rue du Bosquet sera entièrement réaménagé en 2012. Agrès de jeux, espace pétanque et parcours de santé seront créés.

La grande pelouse centrale sera préservée, laissant toute sa place à la nature !

Dans les grands projets d'investissement 2012, il est à compter le réaménagement du parc situé rue du Bosquet. Une action qui s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation et de la valorisation des espaces verts de la commune. Après les parcs rue de l'Ill, rue Gauguin, rue des Tulipes ou encore le parc de la micro-crèche, c'est donc au tour du parc du Bosquet de s'offrir un lifting complet !

Une interface entre la ville et la nature

« Le budget proposé a été validé lors du dernier Conseil Municipal. Il ne reste donc qu'à lancer le dossier ! Nous souhaitons créer, à travers la réhabilitation de ce parc, un jardin paysagé, en conservant le cadre très naturel du lieu. Ce parc représente en effet une véritable interface entre les habitations et la forêt ; une ouverture sur la nature » explique Sylvie Reeb, adjointe au maire en charge de l'environnement et du développement durable notamment.

« Concrètement, des jeux à destination des sportifs vont être installés : le «citystade» va être remplacé, un espace pétanque et des agrès pour la constitution d'un parcours de santé vont être mis en place, ainsi que des agrès de jeux pour les plus petits. Le tout sera conforme aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. En terme de travaux, ces derniers débuteront début mai et s'étendront jusqu'à la fin 2012 » précise Thierry Toussaint, Directeur technique de la commune.

Un projet axé sur l'éco-conception

« Dès le début de la réflexion, nous avons pris en compte les problématiques environnementales. Nous avons par exemple intégré, dès les premières phases de travail, les principes de la gestion différenciée permettant de concevoir, tant pour l'aménagement que pour le choix des végétaux, un espace qui nécessitera un entretien modéré.

L'espace doit rester très végétal : nous allons éviter au maximum l'utilisation du minéral et utiliser davantage de bois, conserver une grande pelouse centrale ou encore mettre en place des noues (fossé végétalisé) pour la gestion des eaux pluviales. L'existant doit également être valorisé au maximum. Les arbres remarquables du parc seront ainsi conservés et les nouvelles plantations seront principalement composées de plantes autochtones » explique Mario Cecconi, chargé de mission à la mairie.

Réfléchir en amont pour limiter les éventuelles nuisances futures

« Il est important de préciser que nous avons une attention toute particulière sur la réalisation du «citystade» et notamment sur le choix des matériaux, afin d'éviter toute nuisance future. Nous allons, dans ce cadre, privilégier au maximum le bois, qui se montre beaucoup moins bruyant que le béton par exemple. Enfin, il est à noter que l'entreprise qui sera en charge de la création de cet espace de jeux devrait embaucher deux jeunes de la commune pour le montage. Une action qui aidera à l'appropriation des lieux par les jeunes et qui de surcroît, s'inscrit dans la politique sociale de la commune» précise Sylvie Reeb.

Retrouvez très prochainement les plans d'aménagement et toutes les infos pratiques relatives au projet sur www.fegersheim.fr

En bref !

Désherbez vos trottoirs...

Il est rappelé que la propreté des trottoirs relève de la responsabilité des riverains. Afin de maintenir constamment le village en parfait état de propreté, il est demandé aux propriétaires ou leurs locataires, de balayer, de désherber les trottoirs devant et sur les côtés de leur maison, de détailler les branches et buissons qui débordent sur la voie publique, et ceci dans toutes les rues ou autres voies, cours, passages privés,... en veillant à ce qu'ils ne soient jamais obstrués.

Mais désherbez bio !

La commune est engagée dans une démarche «zéro phyto». Ainsi, il est interdit aux riverains d'utiliser, sur la voie publique, des produits phytosanitaires non biodégradables.

Les riverains sont tenus de :
- balayer les trottoirs jusqu'au caniveau et, dans les rues dépourvues de trottoirs, jusqu'à un mètre,
- d'arracher les herbes entre les propriétés et les caniveaux.

Les balayures ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique, ni dans les avaloirs d'eau pluviale.

Crottes de chiens

Toute personne accompagnée d'un animal doit procéder spontanément et immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des excréments abandonnés par ce dernier sur tout ou partie du domaine public, dont notamment les caniveaux, squares, jardins et espaces verts publics où sa présence est tolérée. **A défaut, le contrevenant s'expose au paiement d'une amende forfaitaire de 35 euros, conformément aux dispositions du Code Pénal.**

Respect !

Trop souvent, les abords des containers «tri sélectif» sont retrouvés encombrés de déchets. Merci de respecter le travail des agents municipaux et de ne pas laisser de détritus à même le sol. Il est rappelé que plusieurs lieux de tri sont à votre disposition :
- Rue des Platanes
- Rue du Bosquet
- Rue Picasso
- Rue des Tulipes
- Rue du Général De Gaulle

En bref !

Audit énergétique du patrimoine bâti de la commune

Les premiers bâtiments, à savoir la mairie et l'école élémentaire de Fegersheim, l'ancienne auberge, les ateliers municipaux et la crèche ont été audités courant janvier. Chaque bâtiment audité bénéficie ainsi d'une fiche de diagnostic qui dresse l'état des lieux (caractéristiques techniques, consommations, niveau de performance, etc.) et indique les préconisations pour améliorer l'efficacité thermique et éviter les déperditions. A partir de ces éléments la municipalité va mettre en œuvre un plan d'actions à court et moyen terme pour diminuer et limiter ses consommations énergétiques.

Coupe de tous les arbres de l'aire de jeux rue du Bourg

Pour des raisons de sécurité, les arbres situés sur l'aire de jeux rue du Bourg vont prochainement être coupés. Ces derniers sont en effet malades et présentent des risques fort de chutes de branches. De nouveaux arbres seront plantés à l'automne.

OSTERPUTZ 2012

Le traditionnel rendez-vous du nettoyage de printemps est fixé au samedi 28 avril 2012. Participez à l'amélioration du cadre de vie et ayez le geste citoyen en rejoignant les bénévoles qui oeuvrent pour une commune propre. Rendez-vous dès 9h devant le Centre Sportif et Culturel. Sacs et gants vous seront fournis.
Un apéritif et un repas seront offerts par la municipalité à l'ensemble des participants. Merci de vous inscrire avant le 20 avril, par téléphone au 03 88 59 04 59 ou par courriel adressé à mairie@fegersheim.fr.

Plus d'infos : www.fegersheim.fr

Sensibiliser dès le plus jeune âge

La crèche et la micro-crèche s'engagent dans des actions de tri et de sensibilisation en faveur du développement durable.

Les structures de la Petite Enfance participent pleinement à la sensibilisation aux «bonnes pratiques» environnementales, à l'image de la crèche et de la micro-crèche qui mettent en place un certain nombre d'actions.

Lancer une dynamique et s'inscrire dans les engagements municipaux

« Nous venons de mettre en place le tri des déchets dans les structures de la petite enfance par l'installation de poubelles adaptées. Les enfants peuvent être très attentifs et il semble donc indispensable de mener dès à présent des actions de sensibilisation et d'information. Début avril, dans le cadre de la semaine du développement durable, nous allons garder les papiers et les bouteilles vides et créer des guirlandes avec les déchets, à travers des activités psycho-pédagogiques. Ce qui est important, c'est de lancer une dynamique, et pour le moment cela fonctionne très bien. Les assistantes maternelles sont motivées et ont déjà initié des actions, à l'image des fleurs réalisées, à la micro-crèche, fabriquées à partir de pots de yaourt.» explique Estelle Issenlor, responsable du pôle Petite Enfance.

Des réflexions en cours

Pour aller plus loin, les structures de la Petite Enfance travaillent sur la faisabilité à n'utiliser à l'avenir que des produits d'entretien bio pour l'hygiène corporelle des enfants, le nettoyage des sanitaires et des sols. Enfin, une réflexion sur la mise en place de couches lavables est en cours. Il faut savoir qu'un bébé consomme en moyenne 6 000 couches avant d'être propre et qu'il faut à une couche jetable environ 400 ans pour se dégrader entièrement...!

Tri : les agents municipaux s'engagent

A l'occasion de la semaine Européenne de réduction des déchets au mois de novembre, la mairie a instauré un dispositif de tri des déchets.

Comment ce dispositif s'organise-t-il ?

C'est tout simple ! Dorénavant la poubelle, dont chaque agent de la mairie dispose au pied de son bureau, est considérée comme une poubelle de tri équivalente au bac jaune. Pour les autres déchets comme les papiers gras, les mouchoirs, les canettes métalliques…qui correspondent aux déchets ménagers résiduels (= bac bleu), une grande poubelle floquée a été installée à chacun des étages de la mairie.
Une action simple qui contribue pleinement au respect de l'environnement et qui s'inscrit dans la démarche globale menée par la commune.
Et vous, ou en êtes-vous avec le tri ?

Le saviez-vous ?

Chaque année en France, un employé de bureau consomme 70 à 85 kg de papier. Avec le carton, le papier représente ainsi près de 79 % des déchets générés par les activités tertiaires. Mais, selon les estimations du ministère de l'Environnement, sur les 900.000 tonnes de déchets de papiers produites chaque année au bureau par les Français, moins de la moitié (400.000 tonnes) est collectée et recyclée...
Source : Actu-environnement 07/02/2012

Les jeunes conseillers en action

Dans le cadre de l'action de préservation des oiseaux engagée depuis plusieurs mois, les jeunes du CME ont confectionné des nichoirs.

Les jeunes du Conseil Municipal des Enfants (CME) confectionnent des nichoirs à hirondelles

A l'occasion d'une matinée de travail, les élus du CME, tout comme leurs prédécesseurs l'an dernier, ont eu l'occasion de contribuer à la fabrication de nichoirs pour les oiseaux.

Ils ont ainsi pu confectionner des nids en papier mâché pour les hirondelles et décorer des pots en terre cuite pour les passereaux comme les mésanges, les rouge-queues, les bergeronnettes... Ce printemps, ces différents nichoirs seront installés contre les façades et les murs des bâtiments communaux afin de proposer des supports de nidification supplémentaires.

Pour le retour de l'effraie des clochers

Suite au diagnostic réalisé en 2011 et à une visite récente des églises St Amand et St Maurice, la municipalité souhaite installer des nichoirs en faveur de l'effraie des clochers. Ce rapace nocturne, plus communément appelé chouette effraie, est une espèce patrimoniale que l'on rencontrait jadis dans les clochers des églises, les granges, les pigeonniers… Malheureusement, ces bâtiments sont devenus au fil du temps de moins en moins accessibles.

Construisez, vous aussi, vos nichoirs !

La commune de Fegersheim, en partenariat avec la LPO, vous propose de télécharger des fiches pratiques vous guidant, étape par étape, dans la construction de nichoirs pour les oiseaux.

www.fegersheim.fr > Vivre à Fegersheim > Environnement

A la découverte de l'effraie des clochers

L'effraie des clochers est une chouette de taille moyenne, munie de longues ailes et avec une tête bien distincte.
L'effraie des clochers a les parties supérieures brun clair, tachetées de noir et de blanc. Les ailes arrondies et la queue courte sont blanches ou brun très clair, et sont couvertes d'un plumage duveteux. Les parties inférieures sont de couleur blanc grisâtre. Les longues pattes blanches sont légèrement emplumées, jusqu'aux doigts gris.
La tête est grande, avec des disques faciaux formant un cœur blanc, bordé de brun clair. Il n'y a pas de touffes auriculaires. Les yeux sont foncés au contraire des autres hiboux. La zone frontale est d'un blanc pur. Le bec est crochu et clair.
La femelle est plus grande que le mâle.
L'effraie des clochers se nourrit principalement de rongeurs, et surtout la nuit. Elle traverse les champs en vol silencieux, et quand une proie est localisée, elle la saisit avec ses longues serres. Elle l'avale entière, les os, le crâne et tout le reste. Elle rejette des pelotes comprenant les parties indigestes, au dortoir ou près du nid.

Plus d'infos > www.oiseaux.net

La chronique des jardiniers communaux

Les beaux jours reviennent et dans le jardin les plantes commencent à se réveiller...

Les bulbes (tulipe, narcisse...) fleurissent et donnent de la couleur à nos jardins. Il faudra attendre que les plants soient entièrement défleuris, voire complètement secs avant de les couper (la sève doit redescendre dans le bulbe afin de se régénérer). Si vous voulez les sortir de terre, il faudra les nettoyer et les stocker dans un endroit sec et frais (cave, garage...) avant de les replanter à l'automne.
Les massifs d'arbustes et vivaces pourront être paillés afin d'éviter l'apparition des indésirables et garder l'humidité. Une cuvette pourra être réalisée au pied des végétaux pour éviter le ruissellement de l'eau d'arrosage.

Le mois de mars est la période idéale pour semer une parcelle de prairie fleurie. C'est un autre moyen de fleurir, de ramener un peu de naturel et quelques insectes dans un coin du jardin.

Il faudra veiller à bien travailler le sol (surface fine) et éliminer toutes les herbes indésirables. Il faudra bien faire attention au dosage du semis en se référent à la fiche technique. Un surdosage entrainera une rivalité entre les plants qui auront tendance à monter et des difficultés à fleurir. Après le semis, ne pas enfouir les graines, juste tasser avec un rouleau. Effectuer un arrosage régulier et éliminer les quelques plantes qui n'ont rien à faire là... (adventices).

Les arbustes en pot devront attirer votre attention, car si les beaux jours arrivent il faudra penser à les arroser. Si besoin, remplacer la terre par un mélange terreau-terre-sable. Profitez-en pour décompacter les racines et éventuellement changer la taille du pot.

En bref !

Une semaine à skier en Autriche !

Ce sont plus de 40 jeunes, âgés de 9 à 18 ans qui ont participé à la semaine «Ski» proposée par l'animation jeune. 5 jours dans une ferme auberge autrichienne, à profiter des pistes et du grand soleil! Les jeunes ont ainsi pu s'initier ou se perfectionner à la glisse la journée, visiter les villages avoisinants et jouer tous les soirs (jeux de société, tournois de poker, loup-garou,...). Une semaine de détente et de bonne humeur, sans un seul bobo à déclarer ! Il faudra désormais patienter une longue année pour retrouver Heiner et Helga, les gérants du lieu d'accueil...

« Fabrique tes fringues! »

L'animation jeunes vous propose de nombreuses activités tout au long de l'année. Webradio, «Musik Jam Session», Bio'tager,...

Procurez-vous «La cocotte aux loisirs», programme annuel d'animations de l'espace jeunes et faites votre choix ! Vous y retrouverez en effet une présentation des activités proposées par l'animation jeunes pour 2012 et toutes les infos pratiques. Zoom sur quelques-uns des ateliers.

L'ESPACE JEUNES DE FEGERSHEIM
propose
LA COCOTTE AUX LOISIRS
pour les jeunes de 10 ans½ à 18 ans, et pour les autres...
Février à Décembre 2012

« Fabrique tes fringues ! »

Apporte tes idées et quelques bouts de tissus, des paillettes, des perles, une pochette à customiser, un jeans, un tee-shirt,... laisse libre cours à ton imagination et repart avec tes propres créations uniques et singulières. Ouvert à tous, alors viens créer tes vêtements ! 25 euros l'année.

Webradio Son'Art

Appel aux animateurs radio et aux graines de chroniqueurs, pour une émission ou chronique régulière,... Un sujet qui te passionne ou te questionne ? Viens en parler ! L'animation jeunes t'offre les moyens de prendre l'antenne en direct ou en différé. Le mercredi de 18h à 21h et le vendredi de 17h à 20h. Ecoutez radio Son'Art sur : www.radiosonart.com

Jeux à gogo

Viens découvrir des jeux de cartes, des jeux de société, des jeux à gogo ! Même les mauvais joueurs sont acceptés ! Prochain rendez-vous le 26 mai 2012.

Le programme des vacances de Pâques est déjà disponible. Journée à Walibi, Street Fisching, balade à cheval, soirée barbecue,.... Contactez l'espace jeunes pour toutes les infos.

Tel : 03 90 29 85 91.
Courriel : animation.jeunes@wanadoo.fr
Site : http://jeunes.fegersheim.com

Eco-citoyenneté et Carnaval pour les plus jeunes

Les enfants du centre de loisirs « POT'CITY », accueil de loisirs organisé par l'O.P.A.L. pour le compte de la commune de Fegersheim, ont passé deux semaines avec des animations autour des thématiques de l'éco-citoyenneté et de Carnaval :
Lors de la première semaine, les enfants étaient « les Artistes de la Récupération » et se sont confectionnés une très grande mascotte de clown pour défiler à la Cavalcade de DUPPIGHEIM le 1er mars.
Après avoir participé à une « super- kermesse » avec plus de 130 enfants, les enfants de « Pot'City » ont revêtu leurs costumes et ont défilé, en chantant et en dansant sur les rythmes endiablés d'un groupe de percussions « Tropic Groov » venu pour cette occasion.
Au cours de la 2ème semaine, les enfants sont allés à la rencontre du centre de loisirs de PLOBSHEIM et ont découvert la centrale de tri des déchets du Rohrschollen, ainsi qu'une usine d'incinération.
Ils se sont également improvisés détectives, en résolvant de multiples énigmes lors de jeux collectifs organisés par les animateurs. Pendant ces deux semaines riches en couleurs, petits et grands ont pu découvrir de belles choses et passer d'agréables moments, tout en profitant des beaux jours qui reviennent !

Pour rappel et information : l'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis et fonctionnera durant les vacances de Pâques du 23 avril au 4 mai 2012, pour tous renseignements et inscription, contacter le responsable de l'accueil.

Contact :
Julien WIEBER, Responsable de l'accueil de loisirs Pot'City.
O.P.A.L / 48, route de Lyon / 67640 FEGERSHEIM
06 65 13 28 38 / pot-city@opal67.org

BUDGET PRIMITIF 2012

Le budget 2012 a été voté le 20 février dernier par le Conseil Municipal.

« Le budget primitif » est un document qui liste les dépenses que la commune pense effectuer et les recettes qu'elle pense recevoir au courant d'une année civile.

Le vote de ce budget par les conseillers municipaux consiste notamment à autoriser ces dépenses qui sont affectées à chaque domaine ou chaque projet particulier.

A cette occasion sont également votés les taux des trois taxes locales : taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti.

Le budget se divise en deux sections :

• La section de fonctionnement qui comprend les dépenses (électricité, fournitures, charges de personnel, subventions reversées...) et recettes courantes (impôts locaux, dotations de l'Etat, subventions, services publics payants...) nécessaires au fonctionnement de la commune, des bâtiments publics et de ses services.

• La section d'investissement qui regroupe les dépenses (achats de matériel, travaux sur des immeubles, constructions...) qui entreront durablement dans le patrimoine de la commune, et des recettes (emprunt, subventions...).

Le budget doit être voté en équilibre, c'est-à-dire que dans chacune de ces deux sections, les dépenses prévisionnelles doivent être égales aux recettes prévisionnelles.

En fin d'année, un état est effectué présentant les dépenses effectivement réalisées et les recettes effectivement perçues. Ce document s'intitule « le compte administratif ».

Sauf cas particuliers (régies municipales), aucun argent physique ne transite par la Mairie. La commune est en lien avec la Trésorerie d'Illkirch qui a pour rôle de gérer les liquidités de la collectivité et de payer effectivement les fournisseurs. Ainsi, en fin d'année, les comptes de la commune retracés dans le compte administratif doivent coïncider avec ceux de la Trésorerie : ce document jumeau s'intitule « le compte de gestion ».

Il est courant que le bilan en fin d'année présente un résultat négatif en investissement c'est-à-dire que les recettes d'investissement effectivement perçues sont supérieures aux dépenses d'investissement réalisées. Ce déficit normal correspond au besoin de financement de la commune qui doit être couvert par un résultat positif en fonctionnement, c'est-à-dire que les recettes de fonctionnement effectivement perçues ont été supérieures aux dépenses de fonctionnement réalisées. Ces résultats sont à intégrer dans le budget primitif de l'année suivante.

Résultats 2011 issus du compte administratif/ compte de gestion :

- **Excédent de fonctionnement : 1.501.854,28 €**
- **Déficit d'investissement : 224.911,34 €**

Le budget 2012 en chiffres

Le budget prévisionnel total 2012 s'élève à 8.646.390 € , dont

- **5.266.190 € en fonctionnement**
- **3.380.200 € en investissement** dont 2 755 288 € de dépenses d'équipement et de travaux

Au 1er janvier 2012, la dette globale de la commune était de 4.092.984 € soit 761,1 € par habitant. En ne tenant pas compte des emprunts pour la Maison de retraite dont le remboursement est auto-assuré par le paiement de loyers, la dette s'élève à 3.346.537 € soit 622,3 € par habitant.

Les principales dépenses d'investissement prévues en 2012 :

- La réhabilitation du bâtiment de La Poste
- L'aménagement des plateaux de l'Auberge au Soleil d'Or
- L'aménagement d'une aire de jeux rue du Bosquet et d'un cityparc
- La toiture de la salle des fêtes du Centre sportif et culturel
- Le remplacement de jeux extérieurs (Crèche, EMF)
- Le réaménagement des courts de Tennis
- La toiture du pesbytère

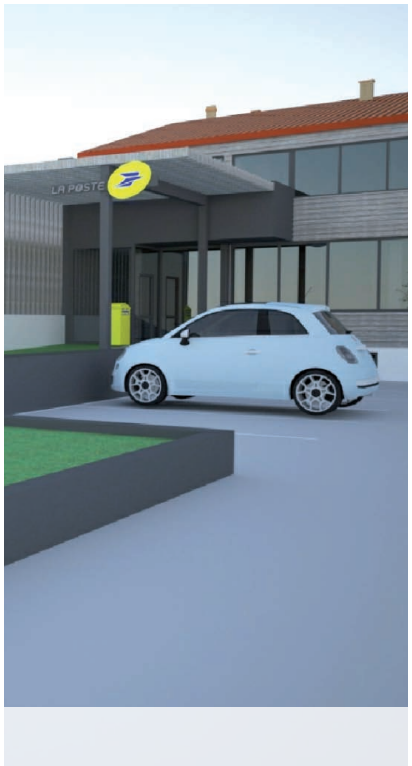

Quelques uns des grands projets 2012

Augmentation des impôts locaux : quelle en est l'origine ?

Conformément à son engagement politique et dans le souci de ne pas faire peser plus de pression fiscale sur les habitants et propriétaires de Fegersheim, **la municipalité n'a voté aucune augmentation des taux des taxes locales durant ces six dernières années.**

Ainsi, depuis six ans, les taux utilisés pour les calculs de vos impôts locaux sont les suivants :
- Taxe d'habitation : 15 ,77 % (3ème taux le plus bas des 28 communes de la CUS)
- Taxe sur le foncier bâti : 13,62 % (3ème taux le plus bas des 28 communes de la CUS)
- Taxe sur le foncier non bâti : 60,76 % (12ème le plus bas taux des 28 communes de la CUS)

Pour rappel, la commune est sous le régime depuis 2002 à la taxe professionnelle unique (TPU) recouvrée par la CUS et reversée à la commune sous forme de dotations. Depuis 2011 elle a été remplacée par la contribution économique territoriale (CET).

Pourtant, comme vous l'avez certainement constaté, le montant de vos impôts locaux augmentent chaque année. Quelle en est la cause ? Si la commune ne modifie pas les taux d'imposition, qui peut être à l'origine des ces augmentations ?

1) L'augmentation des bases d'impositions.

En effet, une taxe se calcule en multipliant une assiette ou base d'imposition (c'est-à-dire ce qui est imposable) par le taux voté par la collectivité qui percevra l'impôt. Les assiettes des trois taxes précitées sont essentiellement composées des valeurs locatives des immeubles. Or celles-ci sont déterminées par l'Etat et se réévaluées chaque année par la Loi de Finances (+1,8% pour 2012, +2% en 2011). Cette augmentation a donc forcément un impact sur l'impôt finalement dû, bien que les taux n'augmentent pas.

2) La modification des abattements.

Les abattements sont des mesures tendant à réduire la base d'imposition. Ils sont votés par les collectivités dans le respect de ce que permettent les lois.
S'ils sont réduits, la base d'imposition et donc l'impôt dû augmentent.
Contrairement au Département dans le cadre de la taxe d'habitation (voir article du Relais n°28 de septembre 2010 sur le sujet), la commune de Fegersheim n'a pas revu ses abattements au cours des six dernières années.

3) Le vote des taux par d'autres collectivités.

La commune n'est pas la seule collectivité à prélever les citoyens au nom de ces trois taxes. En effet, lorsque vous payez vos taxes locales, l'Etat collecte la somme puis la redistribue aux collectivités qui peuvent en bénéficier, en fonction des bases d'imposition que l'Etat a déterminées pour chaque collectivité et à hauteur des taux que chacune d'entre elles a votés.
Excepté la commune de Fegersheim, les autres collectivités, toutes taxes concernées, ont systématiquement voté une augmentation annuelle des taux lors de ces six dernières années.

En 2011, la taxe d'habitation (TH) a été perçue par :

- la commune avec un taux à 15,77 %
- la CUS à compter de 2011 avec un taux à 10,26 % (auparavant perçue par le département)

La taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) a été perçue par :

- la commune avec un taux à 13,62 %
- le Département du Bas-Rhin avec un taux à 11,27 %
- la CUS à compter de 2011 avec un taux à 0,42 %
- la Région ne la perçoit plus depuis 2011

La taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) est perçue par :

- la commune avec un taux à 60,76 %
- la CUS à compter de 2011 avec un taux à 4,51 %
- le Département et la Région ne la perçoivent plus depuis 2011

Lors des prochaines échéances, nous vous invitons donc à regarder en détail vos fiches d'impositions pour trouver l'origine de l'augmentation de vos impôts locaux. Quoiqu'il en soit, depuis 6 ans, cette dernière n'est pas du fait de l'action de la municipalité de Fegersheim.

	Taxe locale	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Commune de FEGERSHEIM								
	TH	15.77%	15.77%	15.77%	15.77%	15.77%	15.77%	15.77%
	TFB	13.62%	13.62%	13.62%	13.62%	13.62%	13.62%	13.62%
	TFNB	60.76%	60.76%	60.76%	60.76%	60.76%	60.76%	60.76%
Communauté Urbaine de Strasbourg (CUS)								
	TH	-	-	-	-	-	10.26%	10.44%
	TFB	-	-	-	-	-	0.42%	0.426%
	TFNB	-	-	-	-	-	4.51%	4.59%
Département du Bas-Rhin								
	TH	7.83%	8.10%	8.33%	8.56%	8.77%	-	NC
	TFB	7.13%	7.38%	7.59%	7.80%	8%	11.27%	NC
	TFNB	29.81%	30.85%	31.71%	32.60%	33.42%	-	NC
Région Alsace								
	TH	-	-	-	-	-	-	NC
	TFB	1.63%	1.68%	1.81%	1.93%	2.01%	-	NC
	TFNB	7.83%	8.07%	8.65%	9.22%	9.60%	-	NC

NC : Non connu
- : Ne perçoit pas cette taxe

Recettes prévisionnelles 2012

Quand la commune reçoit 100 €, d'où proviennent-ils ?

Produit des services publics
7 €

Remboursements (maladie, assurances, mise à disposition, prestations, sinistres...)
2 €

Dotations de l'Etat
14 €

Subventions d'autres collectivités ou organismes
7 €

Produits des locations
3 €

Taxes locales et autres impôts (TH, taxes foncières, d'habitation, taxes sur l'électricité, TLPE,...)
55 €

Reversement de la CUS
12 €

Dépenses prévisionnelles 2012

Quand la commune dépense 100 €, qu'en fait-elle ?

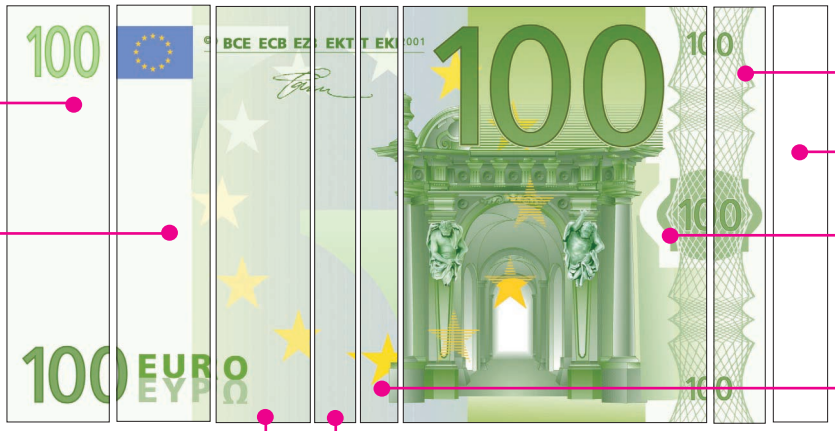

Education (dont la fin du projet de réhabilitation de l'école maternelle de Fegersheim)
11 €

Jeunesse (espace jeunes, periscolaire, crèche,.. Dont la modification de la cour et de la salle de vie de la crèche)
10 €

Aménagement urbain (Dont l'éclairage public)
8 €

Charge de la dette
8 €

Services généraux (mairie, services techniques, police,... Dont la création d'une aire de jeux rue du Bosquet)
43 €

Environnement et espace verts
5 €

Sport (Centre Sportif et Culturel, terrains de sport,... Dont la toiture du CSC et le réaménagement des courts de tennis) 10 €

Culture (animations, bibliothèque, école de musique,...)
5 €

Retour sur les jeux de plumes

Vous avez été nombreux à participer aux «jeux de plumes». Voici une sélection de quelques-uns des textes reçus. L'ensemble des retours est consultable sur le site Internet de la commune et à la bibliothèque. Bravo à tous les participants !

Le sac à mots

Dans mon sac, vous trouverez
Une poignée de trésors cachés
Un trousseau garni de clés
La clé des songes, la clé des champs
La clé de mon appartement
Un téléphone pour t'appeler
Et un stylo pour tout noter
Nos grandes idées et nos pensées
Les rendez-vous à ne pas manquer
Sur un carnet un peu froissé
Et quelques feuillets, quelques lettres
Que je n'ai toujours pas ouvertes
Stéphanie SZEJMAN

Bien amarré sur sa canadienne épaisse,
Son sac à poches multiples le suivait partout :
Les poches rouges étaient réservoirs à secrets,
Les poches noires, réservées aux secours.
Sept rouges et sept noires pour la semaine :
Elles avaient deux fois les mêmes mystères :
Ses secours étaient des secrets, et ses secrets étaient des secours
Mais l'une était vide : c'était celle du rêve
Qui creuse les reins et fait frémir l'espoir
Marie-Louise Mutschler

Dans mon sac,
Il y a les couleurs de la vie
Il y a des poésies
des petits mots secrets
des idées toutes légères
des livres qui me parlent
des livres qui m'attendent
et mon enfance majestueuse
Sébastien Koci

Sac à mots
Pris au mot
Dans notre sac,
Nous avons déposé
Treize lettres en vrac.
Au cours de la matinée
Plus de quarante combinaisons
Nous avons trouvé.
Sans agitation
Nous avons terminé
A notre grande satisfaction
Par composer
JOIE ET BONHEUR
Odile, Irène, Anne, Cécile, Arlette, Lyse, Juliette, résidentes de la Maison de Retraite Le Gentil Home

Pourquoi Lire ?

Pourquoi je lis ?
Au fil des lignes, je me laisse porter par la vie des autres, celle que les romanciers inventent ou recréent. Je deviens alors celle que j'aurais aimé être, l'enfant que j'ai été, je crains de devenir la mamie que je suis déjà ! Mais surtout, j'aime les mots, leur musicalité, leurs agencements multiples, les infinies richesses que leurs origines apportent à notre culture. Bref, je suis amoureuse de la langue française !
Marie-Louise Mutschler

Nous lisons parce que palpitent sous l'enveloppe du papier du livre des histoires que nous aimons. Nous lisons, transportés par des mots qui nous rejoignent à ce point de la lecture : la joie d'oublier le quotidien, d'entrer dans le livre, et de devenir un être imaginaire.
Sébastien Koci

Lire ne sert à rien, c'est pour cela que c'est une grande chose. Nous lisons parce que nous sommes épuisés de devoir donner du sens au néant de notre existence. Peut-être les routes de notre existence sont elles trop étroites et cherchons-nous dans les romans ou les poèmes les traces de nos vies archéologiques ?
Nos pulsions, nos habitudes, notre langage même nous condamnent à n'admirer que les contraintes de notre pensée et de notre vie quotidienne, qui se rétrécit de jour en jour dans le désespoir puis la mort. Logique, je te licencierai !
Pour exister, nous devons trouver le coin de ciel bleu du fond de notre cellule, le contempler puis le garder en nous pour pouvoir survivre face aux affronts que le destin dresse devant nos petites ambitions.
Il n'est rien de vouloir vivre ou manger, il faut bien à un moment cesser de tourner en rond tel K dans ses labyrinthes ontologiques, ou tel Justine dans les tableaux sadiens cauchemardesques : il nous faut voir devant et voir debout. Bref, agir au lieu d'être agi.
Mais pour certains, le livre, par la musique des phrases offre le réconfort mozartien, la crique inespérée qui sauve du naufrage. Parfois. Car saviez-vous en effet que nous pouvons nous flinguer plus facilement avec un livre qu'avec un révolver? Demandez donc à Werther...
Lire, n'en déplaise aux esprits malheureux, ne consiste pas à se faire masser et panser la cervelle comme on se fait masser le corps au spa...
Lire nous fait bien plutôt penser, c'est à dire effleurer le non-sens, car la joie n'est-elle pas la souffrance que nous fait ressentir la beauté?
Je ne partage pas l'opinion de ceux qui disent que lire revient à déchiffrer le sens du monde, à apprendre à décrypter les messages des choses, des faits et des pensées.
Aucun livre, ni même la Bible ou le Capital, ne peuvent vous fournir une grille suffisante pour décoder le sens du monde, des événements et de votre vie. Il y a un fantasme et un orgueil de la lecture qui consiste à croire premièrement que nous sommes assez doués pour comprendre ce que nous lisons et deuxièmement, qu'il suffira de tirer une ficelle, une signification pour que tout vienne, que tout s'explique.
L'effleurement du non-sens s'affirme tel le volcan d'un gai savoir qui nie toute connaissance, mais qui nous offre simplement ce qui est. C'est ce vertige vital et joyeux que provoque la lecture et ceux qui ne l'ont pas encore éprouvé doivent se mettre à la lecture.
Ouvrir un livre perturbe et bouscule notre quotidien qui repousse notre existence hors de notre portée.
Le livre regorge de vents violents, d'exigences pour nous désaccoutumer radicalement de notre vie présente, trop figée dans le sophisme hâtif, toute ramollie à force d'être mâchée et remâchée. Avant d'ouvrir un livre, il nous faut accepter de ne pas comprendre ce que nous y lirons et ralentir vraiment notre regard, suspendre notre conscience.
Une brèche s'ouvre enfin dans l'intuition créatrice.
Ce que nous lisons dans un livre n'est donc pas tant un conte, un dissertation, un poème, mais l'histoire de notre conscience s'efforçant de surmonter ses propres obstacles pour s'ouvrir à l'énigme d'un monde qu'elle s'obstinait en vain à vouloir saisir.
Je lis pour devenir ce que je suis.
Marc Michel

Je me souviens

Je me souviens, avec un peu de nostalgie il est vrai, de « l'école de Léon » qui m'attendait avant chaque rentrée à la bibliothèque. C'est là, avec l'aide des bibliothécaires, que je me remettais un peu dans l'ambiance de l'école. Je dévorais avec ravissement les dernières nouveautés de la littérature pour enfants. Grâce à ces petits moments, la rentrée se faisait (presque) allègrement pour la maitresse des petits que j'étais, et d'avance je me faisais un plaisir de pouvoir partager de merveilleuses histoires avec mes petits «bouts d'chou».
Geneviève Ferraretto

Je me souviens du 17 décembre 1959, j'ai lu mon premier « PILOTE » C'était le numéro 8 et le journal coûtait 80 francs. ***Martine Camiat***

Je me souviens du premier livre de poche que j'ai pu acheter à la librairie Hartmann avec l'argent que ma mère m'avait donné pour prendre le bus. Je m'étais rendu à Colmar en stop. Dans cette librairie, il était permis de feuilleter les livres sans obligation absolue d'achat, un paradis ! ***Anonyme***

Je me souviens des heures de lecture passées chez moi, ces bouffées d'oxygène dans un environnement souvent peu enviable ! ***Maria Schaal***

Bibliothèque : A nos 20 ans !

En février dernier, la bibliothèque municipale fêtait ses 20 ans d'existence. Un apéro-concert était notamment organisé.

Jean Lorrain à la lecture des textes et Elise Umbert au violoncelle

Le 18 février dernier, la bibliothèque a organisé un apéro-concert dans le cadre de son 20ème anniversaire. Un programme poétique assuré par le duo Lisma (violoncelle/ accordéon) et par Jean Lorrain, dans le rôle du conteur.

« L'idée de cet apéro-concert est d'offrir aux habitants la possiblité de découvrir la bibliothèque autrement, dans une ambiance décontractée et conviviale propice aux échanges. Nombreux sont ceux qui ne connaissent pas encore les locaux, ni l'offre documentaire. Cette matinée est aussi destinée à faire connaître un peu plus la bibliothèque» explique Anne Schulthess, responsable de la structure.
« Mi-janvier, des «jeux de plumes» ont été proposés, ouverts à tous et sollicitant la contribution des habitants. Nul besoin d'être grand littéraire, l'essentiel étant de participer ! Parmis les retours, certains étaient d'une qualité remarquable. Les personnes inspirées par l'exercice se sont toutes investies dans leur contribution.
Ce sont ces textes qui ont été lus et mis en musique lors de l'apéro-concert ; un vrai moment de poésie ! Je tiens à féliciter vivement l'ensemble des participants » précise Anne Schulthess.

« Enfin, une exposition photos consacrée au thème de la lecture était installée dans nos locaux en février. Des clichés pour certains inattendus qui ont permis une mise en valeur temporaire de nos rayons ; et qui ont beaucoup plu aux visiteurs.

Le prochain rendez-vous est fixé au 3 avril, où nous recevrons une exposition de cartes postales réalisées par Tomi Ungerer, visibles jusqu'au samedi 14 avril. Une exposition prestigieuse que nous accueillerons dans le cadre de l'inauguration de l'école maternelle de Fegersheim. Alors ne manquez pas la date et venez nous rendre visite ! » nous informe Mme Schulthess.

Exposition Tomi Ungerer à la bibliothèque

La production graphique de Tomi Ungerer est impressionnante: l'artiste l'évalue lui-même à quelque 30 000 dessins en près d'un demi-siècle de création artistique. Il a recours à des moyens d'expression très divers : affiches, illustrations, dessins de livres pour enfants, dessins humoristiques. Tomi Ungerer n'a jamais voulu se contenter d'une technique ou d'un genre précis, et ce, afin de préserver l'originalité de ses idées.

L'exposition, qui présente quelque deux cents cartes postales de la collection du Musée Tomi Ungerer de Strasbourg, fait découvrir l'oeuvre graphique de Tomi Ungerer de manière originale.

Cette exposition sera en partie présentée à la bibliothèque municipale du 3 au 14 avril prochain, dans la cadre notamment de l'inauguration officielle de l'école maternelle de Fegersheim «Tomi Ungerer».

Exposition de cartes postales de TOMI UNGERER. Du 3 au 14 avril 2012. BIbliothèque de Fegersheim. Visible aux horaires d'ouverture. Entrée libre. Plus d'infos au 03 88 64 35 05 ou sur www.fegersheim.fr

La bibliothèque municipale en chiffres

La bibliothèque compte à ce jour plus de 37000 ouvrages disponibles. Elle vous accueille 21 heures par semaine dans un local de près de 400 m². La bibliothèque réunit environ 700 lecteurs actifs par an et totalise près de 30 000 prêts chaque année. La structure est dirigée par 2 professionnelles à temps plein, assistées de 5 bénévoles.

Le budget d'aquisition 2012 s'élève à 12000 euros, abonnements compris.
En moyenne, 65 % des usagers habitent à Fegersheim. Les autres proviennent des villages voisins. 40% des inscrits ont moins de 16 ans.
53% des emprunts sont des livres Adultes, 40% des livres Jeunesse, 5% des périodiques Adultes et 2% des périodiques Jeunesse.

Autour de la galette et sur un air d'accordéon

C'est désormais une tradition ! La rentrée du Stammtisch, et pour fêter la nouvelle année, se fait en musique et avec galettes !

Les habitués du Stammtisch se sont donc retrouvés début janvier au Centre Sportif et Culturel pour partager la galette des rois offerte par la municipalité.

Une fois rois et reines élus, place à la danse sur les airs d'accordéon de Matthieu Offner. Un après-midi festif et de détente qui a permis de débuter, dans la joie, la nouvelle année !

Le mystère des OVNI

« Les Ovni, l'énigme du siècle », un titre accrocheur pour un exposé qui ne l'était pas moins et qui a passionné un auditoire venu en nombre.

Christian Comtesse a animé le Stammtisch de février dernier.

Le 1er février dernier, les habitués du Stammtisch se sont retrouvés au Caveau autour de M. Christian Comtesse, venu nous parler des OVNI. Un thème trop peu souvent traité et qui a donc retenu toute l'attention de l'auditoire.

« Même si tout ce que je vais vous montrer est discutable, selon les approches et les mentalités, il se passe des choses. Les gens voient des événements qu'ils ne peuvent pas expliquer. La question n'est pas de savoir si les OVNI existent, mais plutôt de quoi il s'agit et comment cela se traduit » introduit M. Comtesse.

« En 2002, à Strasbourg, un triangle est passé si près des maisons que les verres ont tremblé. Nous avons plus de 80 témoins et pourtant nous n'en n'avons pas entendu parler. Et ce phénomène n'est pas nouveau. Nous avons dès le 15ème siècle, un certain nombre de peintures qui laissent supposer la présence d'objets volants non identifiés. Des exemples plus récents sont très nombreux et les témoins également » poursuit le passionné devant un public très attentif. « Depuis que j'ai 7 ans, j'ai fais 4 observations. A partir des années 70, je me suis intéressé au phénomène OVNI.

Je ne cherche pas à vous convaincre, ni à vous convertir, mais il est vrai qu'en tant que jeune retraité, à 58 ans, l'hypothèse extra-terrestre est attirante. Toutefois, j'essaie de faire passer le message que les OVNI, ce n'est pas une croyance. Je me base sur des éléments factuels et des témoignages crédibles.

Ce qui est excitant pour les chercheurs de trésors, c'est bien sûr la recherche ! Il est clair que si j'avais des preuves concrètes de l'existence d'extra-terrestres, je ne serais pas devant vous aujourd'hui ! Toutefois, j'ai de nombreuses histoires, photos, vidéos, et reportages qui sont pour le moins intriguants. De plus, je suis en conflit ouvert, à ce jour, avec la seule instance officielle dédiée aux phénomènes paranormaux. Certaines questions dérangent clairement les autorités et restent ainsi sans réponse….» explique Christian Comtesse.

Si vous êtes témoin d'événements «inexplicables», n'hésitez pas à prendre contact avec Christian Comtesse, au 06 80 20 13 62.

Le Stammtisch en jeux !

Une fois n'est pas coutume, c'est jeux de cartes en mains que les habitués du Stammtisch se sont retrouvés le 7 mars dernier. « Nous avons décidé de proposer une après-midi libre, autour des jeux de cartes et des jeux de société. Pas de conférence ou de présentation, mais un moment de détente, à l'image de la tradition du Stammtisch» explique Jean-Paul Meyer, adjoint au maire en charge des affaires sociales. Un concept qui a visiblement plu aux participants et qui devrait donc être renouvelé dans les mois à venir !

Plus d'informations sur le Stammtisch ? Vous souhaitez proposer un thème ? Une intervention ? N'hésitez pas à contacter la mairie au 03 88 59 04 59.

Vers le projet d'établissement

L'école municipale de musique et de danse se structure. Un projet d'établissement validera ses orientations pour les 5 années à venir.

Un projet d'établissement ?

Les établissements d'enseignement de la musique et de la danse assument une mission première de formation aux pratiques artistiques qui a pour corollaire direct et indispensable une mission de développement culturel territorial. En effet, pour décider des choix les plus pertinents et mettre en adéquation missions, projets, actions et moyens de mise en oeuvre, il est nécessaire d'élaborer un projet global d'action, à moyen et à plus long terme.

Le projet d'établissement définit l'identité de l'établissement ainsi que les objectifs prioritaires d'évolution. Dans ce but, il prend en compte la réalité sociologique, économique et culturelle du territoire concerné, ainsi que la présence et l'activité des différents acteurs et partenaires potentiels inscrits dans sa sphère de rayonnement, particulièrement les établissements relevant de l'Education nationale, les structures en charge de la pratique amateur, ainsi que les lieux de création et de diffusion. Lorsque plusieurs spécialités sont proposées, l'interdisciplinarité est favorisée.

Le projet d'établissement, élaboré pour une durée déterminée (le plus souvent de 5 ans), est destiné aux partenaires et aux usagers de l'établissement, et aux tutelles administratives et pédagogiques. Formalisé par un document écrit, le projet vise notamment à identifier les missions et le rôle de chacun, ainsi que la description des actions et de leur mise en oeuvre, dans une articulation cohérente et équilibrée des dimensions pédagogiques, artistiques, sociales et culturelles.

« Le projet d'établissement devrait être validé en Conseil Municipal et par les instances départementales, au printemps prochain. Nous avons tout récemment mis en place un conseil d'établissement, composé notamment de parents et de représentants des élèves, de professeurs, mais aussi des représentants de la bibliothèque, de la crèche, de la maison de retraite, des écoles, de l'Harmonie, ou encore de l'ADIAM et du CFMI. (Association Départementale d'Information et d'Action Musicales et Chorégraphiques du Bas-Rhin / Centre de Formation des Musiciens Intervenants).

Il s'agit non pas de réfléchir sur les aspects pédagogiques et d'organisation propres à l'école de musique, mais de définir les axes de travail et les partenariats pour les 5 années à venir. L'école de musique est un service public et non un simple prestataire de services. Les projets doivent être construits de manière bilatérale ; c'est aussi par cette approche que nous répondrons le mieux aux attentes de chacun » explique Elies Anane, responsable de l'école de musique.

« Dans les objectifs à court terme, citons par exemple le recrutement de musiciens intervenants dans les différentes structures (crèche, maisons de retraite, écoles,....), la mise en place de morceaux communs avec l'Harmonie dans le cadre des futures flâneries musicales, un travail sur les musiques actuelles avec l'animation jeunes ou encore le développement d'une partothèque. Bref, les idées et projets ne manquent pas !» ajoute Elies.

Interventions en milieu scolaire

Deux élèves du CFMI, en préparation de leur diplôme de Dumiste, sont intervenus dans les écoles de Fegersheim. Les enfants ont ainsi pu travailler autour des sonorités, des rythmes et sur l'interprétation de chansons. Ils se sont tous retrouvés début février pour présenter leur travail.

Concert des élèves

Rendez-vous le jeudi 24 mai, dès 19h, pour un concert des élèves. Ecole de musique. Plus d'infos au 03 88 64 17 67.

Parents et représentants des élèves

Dans le cadre du Conseil d'établissement, des représentants des parents d'élèves et des représentants des élèves ont été nommés. Ils sont vos intermédiaires ; n'hésitez donc pas à leur faire part de vos projets ou de vos éventuels problèmes. Ils ne remplacent pas le responsable de la structure qui reste bien sûr à votre disposition si vous souhaitez le rencontrer. La liste et le contact des représentants sont disponibles à l'école de musique et de danse. Infos : 03 88 64 17 67 / secretariat.emmd@fegersheim.fr

Carton plein pour le second stage de MAO

Début mars se tenait à l'école de musique et de danse le second stage dédié à la découverte de la Musique Assistée par Ordinateur (MAO). Les musiciens, inscrits et non-inscrits à l'école de musique, ont ainsi pu appréhender les logiciels d'enregistrement et de montage.

« Dans le premier stage, nous avons travaillé à partir de boucles de son existantes. Il s'agissait avant tout de découvrir le logiciel Ableton 8 et de comprendre comment créer sa musique. Ce second stage est plus axé sur la prise de son (enregistrement) et le traitement sonore. Bien sûr, il se concluera également par la création d'un morceau de musique» explique Hervé Kruchten, le professeur en charge de l'atelier. «Comme lors des premières sessions, je suis surpris de voir à quelle vitesse les élèves apprennent et construisent. C'est impressionnant !» précise-t'il.

« Le premier jour, nous avons enregistré des sons de percussions. Les élèves avaient le rôle d'ingénieur du son. Ils ont appris à bien placer les micros et assurer les bons gestes pour optimiser la prise de son. Lors de la seconde journée, nous avons travaillé sur le traitement du son. Il s'agissait de comprendre la reverbe, le «delay»,... afin de disposer du son qui nous convient. Ensuite, place à la créativité ! Les élèves ont travaillé sur la création d'un morceau à partir des sons qu'ils avaient enregistré. Le travail va se continuer lors de séances hebdomadaires jusque fin mai» précise Hervé.
« Je joue de la guitare à l'école de musique. Mais si je suis là, c'est pour répondre à des objectifs professionnels. Je suis institutrice dans une école maternelle et je souhaite monter un projet sonore avec mes élèves, et pourquoi pas réaliser un CD» nous explique Magaly.

« Pour ma part, je travaille avec mon mari sur la réalisation de clips vidéo relatifs à ses ateliers rando-peinture. Le présent stage répond complètement à mes attentes car il va me permettre de gérer la prise de son et tout l'aspect audio des vidéos. Et puis l'ambiance est très sympa» ajoute Nicole.

« Je veux créer des choses !»

Rencontre avec Cécile Franck, jeune fegersheimoise qui vient de recevoir le prix de la vocation scientifique et technique des filles.

Il y a quelques semaines, Cécile Franck se voyait remettre le «Prix de la vocation scientifique et technique des filles» en récompense de son parcours scolaire et de ses projets professionnels. Un prix symbolique et valorisant qui appuie les motivations de la jeune fegersheimoise. Rencontre avec Cécile Franck.

Cécile Franck et le prix reçu début février

Encourager les filles dans des milieux «masculins»

« En 2011, et après deux ans d'études à Strasbourg, je décroche mon Bac STI (Sciences et Technologies Industrielles) Génie Mécanique. C'est lors de ma terminale que l'on m'a parlé du prix de la vocation technique et scientifique des filles. Il s'agit d'une récompense qui valorise et encourage les femmes qui étudient dans des domaines principalement «masculins». Et c'est mon cas, puisque dans ma section, nous étions moins de 20% de filles. Mais cela n'a jamais été un problème pour moi, il faut juste mettre les choses au point dès le début et faire sa place !» nous confie Cécile.

« Je me suis donc inscrite l'année dernière à ce concours et mon profil a été selectionné. Début février, je recevais le prix ainsi que 1000 euros, offerts par une banque partenaire. Je suis très contente et fière car ils m'ont choisie moi, parmi de nombreuses candidates. C'est très valorisant et rassurant car mon projet professionnel leur a plu. Pour ce qui est de l'argent, je souhaite absolument le garder pour mes études. Je suis actuellement en classe préparatoire à Nancy et cet argent me servira à me payer le train, ou à participer aux frais scolaires» explique la jeune étudiante avec une maturité remarquable.

«Déjà toute petite, je voulais créer des choses»

« Il n'est pas facile de se projeter quand on est jeune. Pourtant, et dès le lycée, il est nécessaire de se positionner et de faire des choix. Ma mère qui est commerciale, me poussait dans sa voie en me disant que j'avais assez de répartie et de «tchatche» pour faire du commerce. Mais moi, j'ai toujours voulu créer et inventer des choses. Dans ma famille, tout le monde est sensible à tout ce qui est artistique et à la créativité. Mon père est ingénieur informatique et musicien depuis toujours, ma mère travaille dans la photo, ma soeur dessine super bien,.. Et moi j'ai toujours aimé bricoler et j'ai suivi pendant très longtemps des cours de piano. En seconde, j'ai pris des cours d'inititation en science de l'ingénieur et j'ai découvert alors qu'au delà de l'aspect création, il y a aussi un aspect management qui m'intéresse et qui me plaît beaucoup. Et à partir de là, les choses sont devenues claires pour moi; j'avais trouvé ma voie : je voulais être ingénieur ! » explique Cécile.

« 5 ans pour avoir mon diplôme d'ingénieur en poche »

« Aujourd'hui, je suis en classe de prépa intégrée. J'en ai pour 5 ans d'étude, les 3 premières années étant principalement de la théorie et les 2 dernières une spécialisation soit en mécanique, soit en informatique. Pour le moment, je suis très contente de mon choix et des cours qui sont dispensés ; même s'il est vrai que cela représente énormément d'efforts et de travail. En effet, venant d'une filière technique, j'ai beaucoup de choses à rattraper cette première année, mais rien n'est impossible quand on est motivée, et mon objectif est de décrocher le diplôme d'ingénieur dans 5 ans ! » confie Cécile Franck, le sourire aux lèvres à l'idée de réussir les défis qu'elle s'est fixée.

« L'école nous permet de découvrir beacuoup de choses, de comprendre le fonctionnement des entreprises et d'appréhender en détail le métier d'ingénieur. Aujourd'hui, j'hésite encore entre l'aéronotique et l'automobile, mais ce qui est sûr c'est qu'il y aura, quel que soit mon choix, une facette «énergie». Réfléchir sur des énergies alternatives et les intégrer aux transports de demain, c'est ça qui me passionne !» précise l'étudiante Fegersheimoise. « A moyen terme, j'aimerais beaucoup faire une année Erasmus et étudier une année à Berlin, cela pourrait être très sympa et me permettrait d'améliorer ma langue allemande» explique Cécile.

Le parcours de Cécile promet plein de réussites. Un bien bel exemple à suivre et qui permet de montrer que rien n'est impossible dès lors que l'envie et la motivation sont présentes. Un grand bravo donc à Cécile Franck et nous lui souhaitons un parcours fidèle à ses envies !

Prix de la Vocation Scientifique et Technique des Filles

Le Prix de la Vocation Scientifique et Technique des filles (PVST) a pour objectif d'encourager les jeunes filles, bachelières en 2011, à s'orienter vers des formations scientifiques et techniques où elles sont encore minoritaires.
Le Ministère des solidarités et de la cohésion sociale organise annuellement le Prix de la Vocation Scientifique et Technique des filles 2011.

Vous êtes élèves d'une classe de terminale d'un lycée et vous choisissez de vous orienter vers une formation scientifique ou technologique dans laquelle les filles sont peu nombreuses, alors ce prix de 1000 euros vous intéresse peut-être.... 650 prix seront attribués au niveau national.

7ème festival du jeu vidéo

L'association Original Event présente la 7ème édition du festival du jeu vidéo qui se déroulera le week-end de Paques.

Laura Dervaux et Alexandre Mathi en pleine démonstration sur la Wii !

Les 6, 7 et 8 avril prochains se déroulera la 7ème édition du festival du jeu vidéo. Historiquement portée par l'Animation jeunes, la manifestation est désormais gérée, pour la seconde année, par la jeune association locale Original Event.

« C'est la seconde année que le festival est porté par notre association. Nous essayons au maximum de nous débrouiller par nous-mêmes et pouvons compter sur des nouveaux membres très motivés, à l'image de Guillaume qui va gerer l'aspect décoration ou de Julien, le nouveau responsable logistique. A un mois de la manifestation, les choses s'accélèrent et nous commençons à stresser, mais c'est du stress positif !» explique Laura Dervaux, présidente.

Encore des nouveautés pour cette 7ème édition !

« Nous espérons cette année 800 visiteurs sur les 3 jours (650 personnes l'année dernière). En terme de nouveautés, il faut noter le changement de salle. Cette année, nous disposerons des salles B, C et D du centre sportif et cutlurel. Cela va nous permettre de créer de vrais espaces et notamment de séparer le pôle «Kill zone» réservé aux plus de 16 ans, du reste du festival quant à lui plus familial. Il faut aussi signaler que Guillaume travaille activement sur l'aspect décoration et nous prépare plein de surprises par rapport à l'année dernière. Les spectateurs devraient être très agréablement surpris par la mise en valeur des lieux ! » nous précise Laura. « Cette année, nous avons également des partenariats importants avec des éditeurs de jeux vidéos, et nous pourrons donc proposer des jeux tout juste sortis. Nous installerons également une scène dédiée au Guitar Hero ! Enfin, de nombreux tournois seront proposés tout au long des trois jours (Fifa, PES Mario Kart,...). Notre objectif reste le même : rassembler un public familial dans une ambiance de jeux et de bonne humeur. C'est dans cette optique que nous proposons des consoles de première génération et les toutes dernières sorties. »

50 bénévoles pour assurer les 3 jours de festivité

« Cela reste une manifestation très conséquente à organiser. Le budget global tourne autour des 7000 euros ; il faut compter plus de 10 heures d'installation technique et une cinquantaine de bénévoles sur les trois jours. Pour rappel, ce sont plus de 50 télévisions, plus de 100 consoles, et 5 écrans géants qui sont mis en places » précise Alexandre, le vice-président de l'association.

Festival du jeu vidéo 7

Vendredi 6 avril de 14h à 20h
Samedi 7 avril de 10h à 20h
Dimanche 8 avril de 10h à 17h.

Tout public. Entrée 4 euros / jour.
Buvette et petite restauration sur place.

100 consoles de toutes générations !
50 télévisions, 5 écrans géants, 150 m² de kill-zone, free-play et nombreux tournois tout au long des 3 jours !

Plus d'infos : www.original-event.net

Faites du vélo avec l'ACFO !

En famille ou en individuel, découvrez les plaisirs du vélo !

Promenades Cyclos

Tous les Mercredis à 13h30 au Centre sportif, de Février à Octobre. Allure modérée – Progressivement de 30 à 60 Km

Balades familiales

Tous les Samedis à 14h30 au Centre Sportif de Mars à Octobre. Allure «promenade»
Pas de dénivelé – Progressivement de 20 à 40 Km.

Circuits organisés

Tous les Dimanches matins, sorties en «Groupes Club» et participation aux randonnées organisées par les clubs cyclos voisins. - Allure «soutenue» Progressivement de 50 à 100 km avec dénivelé de 300 à 1.000m.

Sortie annuelle

Organisation annuelle (juin) d'un séjour d'une semaine cyclo en montagne. Cette année, ce sera le « Tour de Corse » réservé aux membres avec un bon niveau d'entrainement.

Evénement !

Samedi 14 Avril 2012 de 12h à 18h
3 circuits fléchés en cyclotourisme à allure individuelle. Parcours de 45 km / 75 km et 100 km. Avec contrôles et ravitaillements. Inscriptions et départs à partir de 12h au Centre Sportif et Culturel, rue du Général De Gaulle.

À retrouver sur : www.cyclos-fegersheim.fr

Dans le cadre des 20 ans du jumelage avec Cressier (ch), certains membres du club se sont rendus en Suisse à vélo.

Pour tout renseignement ou inscription:
Contact : Guy LATOURNERIE, Président.
Tel : 03.88.64.11.41 ou 06.09.32.04.96

Un Tanisch à Saint Amand

Le Conseil de Fabrique de l'église Saint Amand travaille à la restauration d'un oeuvre remarquable attribuée à la famille Tanisch.

L'art de la famille Tanisch

Les tableaux de la famille Tanisch se distinguent par leur vivacité expressive. Le graphisme est bien défini, les figures, monumentales révèlent une simplicité, une observation réaliste de l'anatomie et de la physionomie des personnages. L'espace est mis en mouvement grâce aux multiples attitudes et postures. Les personnages, souvent représentés de ¾ ou de profil, la tête orientée différemment par rapport à l'axe du corps sont ornés d'amples draperies aux plis cassés. La représentation des saints levant les yeux au ciel sont l'un des particularismes du style de Tanisch qui sont exagérés, yeux presque révulsés. Les compositions sont souvent tumultueuses et s'organisent suivant des obliques et des jeux subtils de courbes et de contre courbes opposées. Les scènes religieuses révèlent une luminosité irradiante sur les parties nues du corps et tranchent avec le reste du tableau constitué d'un fond plus sombre.

Lucien Collinet, trésorier du Conseil de Fabrique de Saint Amand.

Rencontre avec M. Lucien Collinet, trésorier du Conseil de Fabrique de l'église Saint Amand, en charge du dossier de restauration d'un tableau remarquable de l'église.

Une pièce remarquable qui pourrait être inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques

« Le tableau en question était, historiquement, accroché du côté droit du chœur. Enlevé après Vatican II, il se morfondait depuis, entreposé sur la tribune d'orgue sous un drap ! Pour en savoir un peu plus, nous avons fait venir M. Etienne Martin, Conservateur en Chef du Patrimoine aux Musées de la Ville de Strasbourg. Ce dernier a conclu qu'il s'agit d'une œuvre d'art remarquable qui a toutes les chances d'être inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en 2012» explique M. Lucien Collinet.
« D'après son analyse, le tableau serait de Marie Monique Rose Tanisch née le 4 septembre 1737 à Varallo en Italie, fille de Jean Tanisch. Elle travaille souvent avec sa sœur, Ursule Marie Dorothée née en 1742 également à Varallo. Beaucoup de peintures des sœurs Tanisch doivent être considérées comme peintes à plusieurs mains, compliquant ainsi l'identification de leurs auteurs. L'œuvre intitulée « **Saint François recevant les stigmates en présence de Saint Gall** » est représentative de l'histoire de l'art de la seconde moitié du XVIIIe siècle en Alsace, maîtrisé par la famille Tanisch. Elle mérite d'être restaurée et mise en valeur par un accrochage dans le chœur de notre église. C'est ainsi que nous avons lancé un appel aux dons, pour trouver les fonds nécessaires à la restauration du tableau. La paroisse de St Amand projette en effet la mise en valeur de cette oeuvre au fond du chœur, au-dessus du beau tabernacle datant lui de la première moitié du XVIIIe siècle, classé monument historique. Cet ensemble structurera le chœur axialement par deux ouvrages homogènes et complémentaires de grande qualité. » précise le trésorier du Conseil de Fabrique

Restaurer un tableau ?

« La restauration comprend le démontage du marouflage de la toile effectué par le passé sur panneau d'aggloméré, la consolidation d'une déchirure complexe par collage fil à fil, la consolidation de la toile peu épaisse et fragilisée, ainsi que la mise sous tension dans un châssis neuf conçu pour cette peinture. La part artistique comprend le décrassage et le dévernissage, l'enlèvement des repeints anciens, la mise en place de retouches des lacunes et des usures, le refixage généralisé de la matière picturale et le revernissage de l'ensemble.

Le cadre lui-même sera aussi restauré par un atelier spécialisé (nettoyage à la colle de peau, traitement à la perméthrine, refends et encollage des cassures, dorure à la détrempe, patine et harmonisation de l'ensemble afin de lui redonner un caractéristique « ancienne »). Etant donné l'importance, la complexité et la finesse des travaux à envisager, le coût de la restauration de cette peinture est estimé à 15 000 euros » explique le trésorier.

Nous avons lancé un appel à la générosité pour payer la restauration

« Pour assurer la sauvegarde et la mise en valeur de cette œuvre magnifique, une démarche est en cours auprès de la Direction Régionale de Affaires Culturelles d'Alsace, en vue du classement du tableau au titre de la protection des objets d'art. Pour le financement de sa restauration, une souscription auprès des paroissiens et des acteurs économiques de la commune a été lancée. La somme nécessaire n'est pas encore réunie à ce jour par notre petite paroisse malgré l'aide de la commune de Fegersheim et de la Fondation du Patrimoine. Aussi un appel est lancé à la générosité de tous, paroissiens, amis de passage, touristes, amateurs d'art » explique M. Collinet.

« Le Conseil de Fabrique dispose d'un petit budget de fonctionnement. Nous utilisons donc au mieux les qualités de chacun des membres ! Pour ma part, je suis jeune retraité et dispose donc maintenant de temps. J'étais, pendant près de 20 ans, directeur financier et administratif de l'Opéra National du Rhin et j'ai donc encore un certain nombre de contacts, ce qui me facilite l'avancée d'un tel dossier.» précise Lucien Collinet. « Pour la suite, et à titre personnel, je n'ai pas encore de projets. Mais au vu de mon passé professionnel et de mes activités au sein du Conseil de Fabrique, j'aimerais venir animer un Stammtisch, un mercredi après-midi !»

Pour contribuer à la restauration

Vous pouvez prendre contact auprès de M. Lucien Collinet, au 03 88 64 25 25.

Les informations historiques sont issues d'Alain LUTTRINGER réalisée en 1999 sur les peintres Tanisch de Strasbourg publiée en 2000 dans les cahiers alsaciens d'archéologie d'art et d'histoire

Collecte des sapins et animations. 14 janvier 2012.

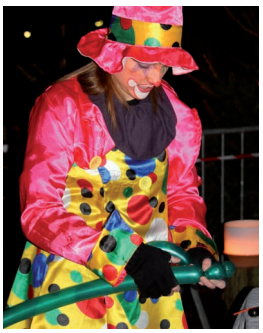

Nouvelle formule et nouvelle mise en place pour les animations du 14 janvier, lors de la collecte des sapins. Trampoline, château gonflable, inititation aux arts du cirque, sculpteur de ballons et spectacle autour du feu ont permis aux nombreux enfants présents de passer un très bon moment ! (Photos S. Schaal)

Concert «Nota de Choro». 27 janvier 2012

Fin janvier, la scène du caveau a vibré aux sons des rythmes brésiliens, avec le groupe «Nota de Choro». Un concert plein de chaleur qui s'est déroulé à guichet fermé, devant un public conquis. Prochain grand rendez-vous musical au caveau : le 20 avril pour un concert de Buridane.

Stage de Musique Assistée par Ordinateur (MAO). Mars 2012.

Succès pour le second stage de MAO proposé par l'école de musique et de danse début mars. Les participants ont découvert les logiciels de montage, réalisé des prises de sons, travailler les traitements sonores et composés des morceaux. Une classe de MAO devrait s'ouvrir en septembre prochain.

Carnaval à la crèche «La Marelle»

Des clowns, des cowboys, et même des coccinelles ! Les enfants de la crèche la Marelle ont fêté comme il se doit le carnaval !

Rue Bossuet, le centre village de Fegersheim se densifie…

Trois bâtiments, dix-huit logements seront construits rue Bossuet, une rue empruntée par de nombreux piétons, cyclistes et enfants qui évitent la rue du général de Gaulle. Comment rejoindra-t-on le centre village en toute sécurité, quand ces nouveaux habitants— qui utiliseront leur garage comme cave ou grenier comme cela se fait partout ailleurs— stationneront où ils pourront ?

404 pétitions ont été remises au Maire. **Mais le Maire et l'adjointe à l'urbanisme, Madame Reeb sont restés insensibles aux arguments des riverains.** Ils invoquent les articles du POS (Plan d'occupation des sols). Un POS qui a déjà été contesté par les habitants en 2004 et lors des concertations PLU, mais là encore … en vain. **Et pourtant, la contestation de la rue Bossuet est légitime. Le centre de Fegersheim est devenu impraticable pour le piéton.** Rue Ebel, les parkings remplacent les trottoirs des deux côtés de la rue. Rue du Général De Gaulle, le trottoir est inexistant ou encombré de voitures. Rue de Lyon, il en va de même. Quant à la rue Bossuet, la municipalité a proposé aux riverains de la mettre en sens unique, ce qu'ils ont refusé pour éviter que l'on y roule plus vite. (Voir photo).

Partout à Strasbourg, comme à Cronenbourg ou place des halles, des citoyens protestent contre la densification à outrance, et partout ils se font écouter.

A Fegersheim, non.

Partout comme à Schiltigheim, Geispolsheim ou Lipsheim on cherche à protéger les îlots verts et à proposer une densification douce. A Fegersheim, non.

Lors des réunions de concertation PLU les représentants de la CUS avaient pourtant clairement affirmé qu'à Fegersheim la densification passait par un aménagement de la circulation. La tâche ne sera pas facile, elle va devenir impossible si l'on continue à densifier. On met la charrue avant les bœufs.

Les riverains de la rue Bossuet défendent leurs intérêts ET ceux de la communauté. En signant ce permis, le Maire défend les intérêts d'un promoteur et non ceux des contribuables. Le terrain rue Bossuet aurait dû être préempté pour des besoins d'équipements futurs. Il faudrait aussi éviter que la commune soit obligée de payer dans un futur proche pour des parkings comme elle l'a fait rue de la verdure par exemple pour des immeubles avoisinants.

En signant ce permis notre Maire lance le plan densification qui prévoit que notre village devra accueillir à terme 7 000 habitants, soit 1 700 de plus qu'à présent ! Lors des réunions de concertation, la CUS a clairement déclaré que le terrain derrière Ehalt et le château d'eau seront rapidement construits. Les jardins du centre village étaient aussi visés. A présent, et si la nouvelle loi Sarkozy devait passer, les lotissements pourront aussi être mis à contribution.

Le Maire est aussi dans une autre urgence : celle des logements sociaux. Les trois premiers plans locaux d'habitat n'ont pas été pris au sérieux dans notre commune. Nous sommes obligés de fournir 248 logements sociaux supplémentaires. Il s'agit donc de construire vite pour augmenter le nombre de logements sociaux afin de ne pas avoir à payer de pénalités. Même avec une densification forte, nous n'arriverons jamais au compte et nous paierons.

Marlène Husser, Luc Laboureur, Louis Lindner, Danièle Sengel. / Groupe d'opposition.
www.oseragir.org

La danse country à Fegersheim

Aujourd'hui je veux traiter un sujet plus léger. Je vais vous parler d'une association de Fegersheim qui a déjà été présentée dans le « Relais », mais cette fois je veux vous la faire connaître en tant que membre.

Angèle et Albert DROESCH habitent dans le lotissement Gentil Home. Avec eux et d'autres associations (On en dénombre une bonne trentaine) on est vite convaincu que Fegersheim n'est pas une cité-dortoir, mais une commune où l'on bouge. Ils ont créé « Texas Butterfly » il y a 5 ans. Il y a un cours « débutants » le mercredi soir à la salle C du centre sportif et deux cours : « intermédiaires » et « avancés » le mardi soir à la salle paroissiale, impasse des violettes.

Le club organise souvent des soirées « Butterfly » où l'on danse sur des CD, et l'on se retrouve pour un moment convivial.

En Janvier et en Octobre ils louent la salle B du centre sportif pour des soirées avec orchestre ; à cette occasion des gens d'autres clubs viennent danser à Fegersheim. Les membres de Texas butterfly se déplacent aussi le samedi soir ou le dimanche là où d'autres clubs organisent des bals. On peut aussi se perfectionner en suivant des stages pour connaître de plus en plus de chorégraphies. L'association a organisé en 2011 une excursion à Pullmann-City en Bavière. C'est un village western reconstitué où l'on retrace l'histoire des Etats-Unis, les lieux, les chevaux, les indiens, les costumes, les repas, la musique, les danses, tout vous plonge dans l'ambiance western.

Plus que tout cela, je voulais vous dire que c'est une association sympathique, où l'on se sent bien, où l'on évolue à son rythme, où personne ne se moque mais où il y a de l'entraide. Comme disait Albert, le président de l'association : « Sur la piste, tu ne sais pas si le gars à côté de toi est camionneur ou banquier, tu prends juste du plaisir à danser et tu oublies tout ». Fegersheim a de la chance d'avoir cette association dynamique.

Bien cordialement,
Sonya Dietsch
courriel : soniadietsch@free.fr

En ligne !

Idées sorties, actualités, menu de la cantine scolaire, offres d'emplois, fiches pratiques, télé-formulaires, photos, blogs, catalogue de la bibliothèque, plan, annuaire des associations,…

www.fegersheim.fr

Grands anniversaires

13 décembre 2011	Mme Marguerite HERRMANN	85 ans	107 rue du Gal De Gaulle
18 décembre 2011	Mme Suzanne TROESCH	80 ans	97 rue du Gal De Gaulle
21 décembre 2011	Mme Odile LINGELSER	80 ans	9 rue Bossuet
28 décembre 2011	Mme M-Antoinette MULLER	80 ans	106 rue du Gal De Gaulle
30 décembre 2011	Mme Marie-Louise BAUER	80 ans	5 rue des Loups
2 janvier 2012	M. Raymond MULLER	80 ans	2 impasse des Rosiers
6 janvier 2012	M. Camille LEHMANN	85 ans	15 rue des Tulipes
08 janvier 2012	Mme Jeanne COURSEAU	90 ans	4 rue du Travail
13 janvier 2012	M. Auguste FENDER	80 ans	4 impasse de la Concorde
24 janvier 2012	Mme Cécile FRIEDRICH	90 ans	EHPAD « Le Gentil'Home »
26 janvier 2012	Mme M-Madeleine REYNAUD	98 ans	MDR « Aire du temps » Robertsau
3 février 2012	Mme Emilie SITTLER	91 ans	6 rue du Mal Leclerc
06 février 2012	M. François SCHNEIDER	91 ans	20 rue Amiral Exelmans
10 février 2012	Mme Madeleine LOUIS	85 ans	9 rue du Mal de Lattre de Tassigny
12 février 2012	Mme Hilda HAUPTMANN	85 ans	EHPAD « Le Gentil'Home »
14 février 2012	M. François MULLER	80 ans	5 rue du Mal des Logis Gill
15 février 2012	Mme Jeanne EBER	93 ans	3 rue du Mal de Lattre de Tassigny
15 février 2012	Mme Casimira SCHMUTZ	90 ans	65 rue du Gal De Gaulle
15 février 2012	Mme Marthe SCHOTT	90 ans	EHPAD « Le Gentil'Home »
22 février 2012	M. Roland JEAN	80 ans	8 rue du Moulin
25 février 2012	Mme Germaine SCHAAL	91 ans	35 rue de Lyon
27 février 2012	Mme M-Claire DEGOTT	80 ans	34 rue des Platanes
11 mars 2012	M. Jean ROOS	80 ans	4 rue de l'Avenir
19 mars 2012	Mme Célestine REMETTER	85 ans	16 rue du Travail
23 mars 2012	Mme Philomène REMETTER	91 ans	MDR Ermitage Illkirch
25 mars 2012	M. Charles LINDNER	91 ans	17 rue du Moulin
26 mars 2012	Mme Justine PISKURECK	91 ans	EHPAD « Le Gentil'Home »

Mme Suzanne TROESCH

Mme Odile LINGELSER

M. Auguste FENDER

M. François MULLER

Mme Emilie SITTLER

Naissances

DEROUICHE Adel	11 novembre 2011	11 rue des Tulipes
AMANN Arthur	17 novembre 2011	1 impasse de la Concorde
GORGAN Corsicana	19 novembre 2011	14 rue Camille Claudel
ROZENZWEIG Nola	2 décembre 2011	7 rue du Gal De Gaulle
HONIAT Téo	6 décembre 2011	40 rue des Platanes
IYICE Ishak-Melih	16 décembre 2011	15a rue Paul Cézanne
RIPOLL Lilie	20 décembre 2011	3 rue de l'Eglise
ZIMMER Eline	30 décembre 2011	10 impasse Camille Claus
BAADER Jena	3 janvier 2012	6 rue du Gal De Gaulle
POZZO RIBARROCHA Lucia	20 janvier 2012	4 rue des Iris
BALAND Yohan	9 janvier 2012	39 rue Jean Bart
MOUGEL Maud	23 février 2012	4 rue de la Chapelle
DELFAU Romain	26 février 2012	13 rue du Travail
MEHL Nicolas	29 février 2012	132b rue de Lyon
MEHL Thibaut	29 février 2012	132b rue de Lyon
RIEHL REDUREAU Samuel	29 février 2012	28a, rue de la Charbonnière

Décès

GIESSINGER, épouse MEYER	Michèle	24 novembre 2011	63 ans	31 rue de Lyon
ANTZ	Auguste Werner	10 décembre 2011	83 ans	28 rue de Lyon
TRAN THI NUNG, épouse TOPLITSCH	Tu Tram	5 janvier 2012	81 ans	10 rue de l'Arc-en-Ciel
FENDER	Ernest	5 janvier 2012	77 ans	4 rue du Général de Gaulle
FOSSET	Jean	18 janvier 2012	77 ans	8 rue des Platanes
VOGELEISEN	Octavie	26 janvier 2012	81 ans	5 rue de l'Avenir
HUBER, épouse DIARD	Colette	31 janvier 2012	62 ans	142 rue de Lyon
NUSS	Robert	14 février 2012	71 ans	3 rue du Gal de Gaulle
SEILER, veuve FARNER	Marie-Thérèse	25 mars 2012	82 ans	21, rue du Bourg
SCHNURR, veuve BLANCHÉ	Alice Marie	27 février 2012	88 ans	21, rue du Bourg
TROESCH	André	6 mars 2012	87 ans	97, rue du Gal de Gaulle
TOES	Rudy	6 mars 2012	47 ans	Hilversum (Pays-Bas)
LUX	Pierre	12 mars 2012	87 ans	21, rue du Bourg
BLEICHNER	Yves	13 mars 2012	56 ans	6 rue du Dr Albert Schweitzer

Mariages

3 décembre 2011	BUON Stéphane & SESMAT Bérengère
10 décembre 2011	SIRY Cédric & SERRANO Virginie
4 février 2012	FRICKER Ludovic & FRANCO Iolanda

Grands anniversaires de mariage

2 décembre 2011	M. et Mme Jacques BOULE	Noces d'Or	5 impasse de la Concorde

ZOOM SUR

Chasse aux Oeufs

La commune et le Relais d'Assistant Maternel (RAM) organisent une chasse aux oeufs, le mercredi 11 avril prochain, dès 9h30 sur l'aire de jeux située à côté de la maison de retraite. Manifestation à destination des enfants de moins de 6 ans. Chocolat chaud et gâteaux seront offerts aux parents ! Informations au 07.77.86.91.70.

Un plateau exceptionnel !

Qui aurait pu croire il y a quelques mois que la salle du caveau accueillerait le 20 avril prochain, deux artistes de la nouvelle scène musicale française pour un double concert d'exception !

Buridane, que vous pourrez retrouver le 20 avril prochain à Fegersheim

Buridane + Mat Hilde

Vendredi 20 avril 2012. 20h. Caveau «Au Soleil d'Or» Entrée libre, sur réservation. Réservez au 03 88 59 04 59 ou par courriel: y.adnot@fegersheim.fr.

Ecoutez Buridane

www.buridane.fr
www.myspace.com/buridane

Ecoutez Mat Hilde

http://www.myspace.com/mat-hilde

Une soirée, deux concerts !

La commune de Fegersheim est très heureuse de vous inviter à une soirée musicale dédiée aux femmes, le vendredi 20 avril prochain. Sur scène, vous retrouverez Mat Hilde, jeune artiste révélée notamment lors de son dernier passage à la célèbre émission télévisée «Vivement Dimanche», en première partie de Buridane, artiste montante que vous avez déjà pu croiser sur la scène des Francofolies de La Rochelle ou entendre sur Europe 1. Une soirée qui se promet pleine de magie et qui devrait marquer de son empreinte la vie culturelle 2012 de notre commune !

Découvrez Buridane

Quinze ans de danse, c'est le temps qu'il aura fallu à cette jeune lyonnaise pour sortir de son mutisme, pour se faire violence et s'exprimer enfin de vive voix. Elle imagine un univers qui lui ressemble. Des mots ciselés et incisifs, des notes aux couleurs sourdes. Un air de petite chose fragile ? Ne vous fiez pas aux apparences, Buridane est plus rugueuse, et parle du rapport à la mère, à l'amour, à la mort, de son rapport au père, au pire, au départ...
Rapidement repérée, elle bénéficie du soutien du Chantier des Francos en 2009 et repart avec le Prix Adami Première Franco. Coup de cœur du Festival «Paroles et Musiques», découverte «Alors Chante» à Montauban, elle participe également aux Présélections du Printemps de Bourges. Après avoir partagé entre autre les scènes de Clarika, Oxmo Puccino et Renan Luce, c'est accompagnée de ses musiciens qu'elle étrenne sa nouvelle formule aux Nuits de Fourvière 2010 en première partie d'Alain Souchon.
Lauréate du FAIR en 2011, une année qui est aussi marquée par le soutien de Thierry Lecamp (On connaît la Musique, sur Europe 1) qui fait d'elle le Talent Europe 1 de l'année 2011. Elle prépare actuellement son premier album prévu pour septembre 2012.

Soirée Années 80's ! 3ème édition

Retour de la fameuse soirée Années 80's, le samedi 5 mai 2012, de 21h à 3h, avec cette année, un nouveau DJ !

Pour l'occasion, le Centre Sportif et Culturel sera transformé en discothèque géante dédiée aux tubes 80's ! Plus de 150 m² de piste de danse !

Entrée 6 euros. Places limitées. Achat des tickets à l'accueil de la mairie. Ouverture de la billetterie le 2 avril 2012.

Plus d'infos : www.fegersheim.fr

Mars 2012

Théâtre Alsacien des jeunes

Les jeunes acteurs du «S'Fajerscher Baaretheater » vous présentent leur nouveau spectacle en dialecte le **samedi 24 mars à 20h et le dimanche 25 mars à 14h au Foyer Paroissial**. Ils seront accompagnés des 6 à 12 ans vous préparent un sketch « Dokter un ken and» de Gérard KINTZINGER suivi des 13 ans et + avec un 3 actes « Was Wett'sch « de Serge RICKLING. Réservations au 03.88.64.14.27.

Avril 2012

Stammtisch

Le prochain Stammtisch se déroulera le **mercredi 4 avril, de 15h à 17h au caveau « Au Soleil d'Or »**. Il sera animé par Jean Delbecq qui nous racontera son histoire de mécanicien hélico au pôle sud.

Festival du jeu Vidéo

Vendredi 6 avril de 14h à 20h. Samedi 7 avril de 10h à 20h. Dimanche 8 avril de 10h à 17h. Tout public. Entrée 4 euros / jour. Buvette et petite restauration sur place. 100 consoles de toute génération ! 50 télévisions, 5 écrans géants, 150 m² de kill-zone, free-play et nombreux tournois tout au long des 3 jours ! Plus d'infos : www.original-event.net

Randonnée Vélo

L'association locale de cyclotourisme organise une journée randonnée, **le samedi 14 Avril 2012 de 12h à 18h.** 3 circuits fléchés en cyclotourisme à allure individuelle. Parcours de 45 km / 75 km / 100 km Avec contrôles et ravitaillements. Inscriptions et départs à partir de 12h au Centre Sportif et Culturel. Plus d'infos : www.cyclos-fegersheim.fr

Concert de l'Harmonie

L'Harmonie de Fegersheim - Plobsheim signe son retour ! **Concert le samedi 14 avril, à 20h,** à Plobsheim. Ouverture de la salle dès 19h30.

Soirée Docteur Boost

Le Basket Club de Fegersheim/Ohnheim vous donne rendez-vous **le 14 avril à partir de 20h** pour un concert Pop/Rock inoubliable. Avec le DJ Philippe Brickert entre deux passages du groupe. Réservations: cssa.basket.free.fr ou au 06.73.32.37.67 (entre 19h et 21h). Entrée 9 euros. Petite restauration.

Bourse aux vêtements

L'Association Familiale de Fegersheim organise une bourse aux vêtements «été» + puériculture + articles de sport, **le samedi 21 avril 2012** de 9 h30 à 14 h au Centre Sportif et Culturel. Dépôt uniquement le vendredi 20 avril à partir de 18 h. Limitation à 50 articles tout âge confondu. Plus d'informations au 03 88 59 06 99 .

Exposition Tomi Ungerer

Exposition de cartes postales de TOMI UNGERER. **Du 3 au 14 avril 2012**. Bibliothèque de Fegersheim. Visible aux horaires d'ouverture. Entrée libre. Plus d'infos au 03 88 64 35 05 ou sur www.fegersheim.fr

Collecte de sang

Les donneurs de sang vous invitent à une collecte de sang, le **mercredi 18 avril de 17h30 à 20h30** au Centre Sportif et Culturel.

Buridane + Mat Hilde

Evénement ! La scène du caveau vous propose une soirée dédiée aux femmes sur scène. Au programme, une soirée et deux concerts avec la venue de Buridane et de Mat'Hilde, deux artistes de notoriété nationale de la nouvelle scène musicale française. **Vendredi 20 avril, 20h.** Entrée libre. Places limitées, pensez à réserver vos places au 03 88 59 04 59 ou par courriel : y.adnot@fegersheim.fr. Découvrez l'univers musical de ces deux artistes sur www.fegersheim.fr

Osterputz 2012

Rendez-vous **le samedi 28 avril 2012,** à 9h au Centre Sportif et Culturel. Merci de vous inscrire au préalable en mairie de Fegersheim (03 88 59 04 59/ mairie@fegersheim.fr). Gants et sacs vous seront remis par l'organisation. Participez au nettoyage de printemps de votre commune ! Un repas sera offert à tous les participants à l'issue de la matinée. Plus d'infos sur www.fegersheim.fr

Soirée Loto

Grand loto de l'association des donneurs de sang, **le 28 avril** au Centre Sportif et Culturel.
Ouverture de la salle à 18h. Début du jeu à 19h30. Réservez vos places au 03 88 64 92 88 après 18h.

Mai 2012

Stammtisch

Rendez-vous le **2 mai** pour le Stammtisch. Le lieu et le thème vous seront communiqués ultérieurement.

Années 80's !

Retour de la fameuse soirée Années 80's, le samedi **5 mai 2012, de 21h à 3h**. Pour l'occasion, le Centre Sportif et Culturel sera transformée en discothèque géante dédiées au tubes 80's ! Plus de 150 m² de piste de danse ! Nouveau DJ ! Entrée 6 euros. Places limitées. Achat des tickets à l'accueil de la mairie. Ouverture de la billetterie le 2 avril 2012.
Plus d'infos : www.fegersheim.fr

Soirée Loto

Grand loto du club de foot, **le 16 mai 2012**, à partir de 20h. Ouverture des portes 18h30. Reservations fortement conseillées au 03.88.08.06.68 ou 06.22.93.53.31. Petite restauration sur place.

Soirée Country

Grande soirée country organisée par l'association Texas Butterfly, **le 19 mai** prochain.

Marché aux puces

L'association Familiale de Fegersheim organise son traditionnel marché aux puces, **le dimanche 20 mai,** de 6h à 18h. Rue Bosquet, en face du Centre Sportif et Culturel. Restauration et buvette. Pour plus d'information : 03 88 59 06 99

Concert des élèves

Les élèves de l'école de musique vous invitent à leur concert de fin d'année, **le jeudi 24 mai, dès 19h,** en salle Walteufel du Centre Sportif et Culturel. Entrée libre.

A venir ...

- **Tournoi de foot, les 26, 27 et 28 mai**
- **Soirée tartes flambées des pompiers, le 2/06**
- **Feg'Stival, le 9/06**
- **Flâneries musicales, le 23/06**
- **Gala de danse le 24/06**
- **Les soirées Estivales, le 29/06 et le 6/07**